## COMPLEXE ENFANTS EPANOU
## Dispositif d'Accompagnement Médico-Educatif (DAME)

# PROJET D'ÉTABLISSEMENT 2020-2025

GALIPETTES structure multi-accueil petite enfance

IME Institut Médico-Éducatif

SESSAD Service d'Éducation Spécialisée et de Soins à Domicile

AAPEI EPANOU

**ASSOCIATION AAPEI EPANOU**

## Table des matières


Le mot de la directrice ..... 3

1. L'association AAPEI EPANOU ..... 5

1.1. La raison d'être de l'association ..... 5

1.2. les valeurs associatives ..... 6

1.3. L'association en 2019 ..... 6

1.4. Les ambitions de l'association ..... 7

2. Le complexe Enfants : faire évoluer les établissements et service en un Dispositif d'Accompagnement Médico-Educatif agile. ..... 8

2.1. Une autorisation IME/SESSAD pour 155 places ..... 9

2.2. Une organisation matricielle pour favoriser l'agilité et la performance ..... 10

2.3. Intégrer pleinement l'AEJE Galipettes au DAME ..... 11

3. Les spécificités de l'intervention en complexe DAME ..... 11

3.1. Qui sont les apprenants du Complexe Enfants ? ..... 11

3.2. La notion de parcours ..... 12

3.3. La Construction d'une mobilisation collective ..... 12

3.4. Les enjeux d'une bonne coordination ..... 13

4. Le projet personnalisé et son management ..... 14

4.1. Le projet d'enseignement : contribuer à l'inclusion scolaire ..... 15

4.2. Le projet d'apprentissage professionnel : Favoriser l'accès à la certification ..... 17

4.3. Le projet éducatif : favoriser les habilités sociales ..... 19

4.4. Le projet éducatif : Favoriser la réalisation de soi ..... 21

4.5. Le projet Soin ..... 21

4.6. La place des apprenants de la famille et de l'environnement ..... 22

4.7. La procédure d'admission ..... 23

4.8. Réorientation et sortie ..... 23

5. Le travail en partenariat, levier d'inclusion ..... 23

6. Une sensibilisation à l'environnement ..... 25

7. L'éthique comme fondement de nos actions ..... 25

7.1. Le comité éthique des usagers ..... 26

7.2. Les principales références aux recommandations de Bonnes pratiques professionnelles ..... 26

7.3. Se doter de protocoles et de pratiques transparentes et évaluables ..... 27

8. Le droit des personnes accompagnées ..... 27

8.1. Le point central du projet de vie : Favoriser l'autodétermination ..... 28

8.2. Le chemin de Jules pour l'autodétermination ..... 28

9. Les relations et les conditions de travail ..... 29

9.1. Quelles évolutions pour les professionnels ? ..... 29

9.2. Promouvoir le principe de la régulation ..... 30
9.3. Les instances de concertation et de réflexion ..... 31
10. Prospectives ..... 32
11. La démarche de conception du projet DAME ..... 33
12. Plan à 5 ans et fiches actions ..... 35
Glossaire des acronymes ..... 52

# Le mot de la directrice

Le projet de société inclusive est aujourd'hui au cœur des transformations de l'offre médico-sociale. Il s'agit d'une autre vision du parcours des enfants et des adultes en situation de handicap et de ses corollaires : les prestations proposées, de leur organisation et des moyens associés.

Ce mouvement s'inscrit naturellement dans une dynamique de désinstitutionalisation mais surtout de personnalisation favorisant le droit commun et l'accès à une vie sociale. Pour autant, ce mouvement ne doit pas occulter la révision des modalités d'accompagnement institutionnel nécessaire à l'ajustement des accompagnements des situations de plus en plus complexes.

L'IME de l'AAPEI Epanou et plus largement le Complexe Enfants s'inscrit dans ce mouvement depuis 2018 afin de répondre aux sollicitations et aux nouvelles demandes :

- Les conséquences des attendus de la politique du « Zéro sans solution » et de la Réponse Accompagnée pour Tous, avec l'orientation d'enfants plus déficitaires, avec la création d'une unité dédiée « les petits pas » favorisant l'accueil d'enfants sans solution.
- L'accompagnement des situations dites « complexes » nécessitant un accueil spécifique, en collaboration avec d'autres acteurs.
- La difficulté de gestion accompagnée des admissions notamment d'enfants porteurs d'autisme nous a amené largement à dépasser le cadre des places balisées Section d'Éducation Structurée (SES) et à renforcer une démarche allant de la structuration à la généralisation, favorisant les transitions.
- La présence toujours plus importante de jeunes adultes maintenus sur l'IME dans le cadre des amendements Creton, faute de solutions de sorties sur le secteur adultes, limite notre action en faveur des 10/12 ans ainsi que l'accès à l'établissement des plus jeunes.

Ces attentes suscitent de nombreux enjeux d'organisation, de management, de compétences, pour répondre de manière ajustée aux besoins d'un public hétérogène, aux difficultés multiples (autisme, troubles du comportement, troubles psychiatriques, grande précarité, isolement, etc.). Répondre de manière ajustée sous-entend la personnalisation des réponses et des projets d'accompagnement dans le collectif socialisant.

Il s'agit aussi d'impliquer l'enfant, le jeune adulte que nous nommerons tout au long de ce projet « les apprenants » pour reprendre le phonème privilégié de l'HAS dans ses recommandations de bonnes pratiques « *Accompagner la scolarité et contribuer à l'inclusion scolaire* » de septembre 2021 et sa famille selon le respect du principe de l'autodétermination et d'assurer une actualisation permanente et dynamique du projet de vie. Il s'agit aussi d'accompagner les professionnels dans un changement profond de pratiques professionnelles voire quelques fois de paradigme et de valeurs.

Dès 2018, le Complexe Enfants s'est engagé dans une réflexion autour d'une organisation en dispositif. Le terme de "dispositif" est utilisé ici au sens du Larousse c'est à dire comme un « ensemble de mesures prises, de moyens mis en œuvre pour une intervention précise », tout en conservant l'originalité des modes d'accueil de chaque établissement et service, il permet ainsi l'articulation de leurs fonctionnements en "transversalité". Pour répondre à cet enjeu son organisation managériale a été totalement repensée.

Entre temps, la crise sanitaire du Covid a changé nos vies. Si les mots martelés depuis le premier confinement de 2020 riment le plus souvent avec catastrophisme, d'autres voix se font aussi entendre qui valorisent la créativité, l'adaptabilité et le dévouement. C'est notamment le cas au sein du secteur médico-social, qui, s'il a été pointé du doigt dans certains cas, a aussi montré le meilleur de lui-même.

Pourquoi ne pas profiter de cette crise sans précédent pour continuer à « repenser » les organisations et donner leur chance à des pratiques innovantes et probablement plus souples ? N'est-ce pas le moment d’encourager à penser, expérimenter des solutions raisonnées et raisonnables, compromis entre l'accueil en établissements et à domicile ? De redonner ainsi un second souffle à nos pratiques et nos valeurs ?

# 1. L'association AAPEI EPANOU

**Un projet est avant tout une représentation du réel dans le futur, c'est à dire envisager, avec une connotation positive de l'avenir, que demain ne sera pas comme hier.**

Pour définir le projet associatif 2018-2023 de l'AAPEI EPANOU nous avons choisi d'affirmer notre responsabilité sociétale, c'est à dire de considérer que notre association opère dans un environnement dont nous dépendons mais que nous impactons également.

Ainsi, 7 questions centrales guident notre projet associatif et définiront, progressivement, une démarche continue d'amélioration présente au sein des projets de nos établissements :

Mobiliser un réseau au service d'une ambition commune :

**Accompagner les parcours de vie des personnes handicapées**

**1955**
**Création**
Premiers regroupements de parents et accueils d'enfants. Association constituée sous le nom *ADAPEI Haute Savoie*

**1973**
**Construction**
L'association qui s'est déjà développée s'implante à Seynod. Après avoir pris le nom de *Section territoriale d'Annecy* en 1969, le vocabulaire de centre de l'*EPANOU* fait son apparition.

**1989**
**Structuration**
L'association s'est construite autour de ses établissements historiques. En 1989 elle abandonne toute référence au département pour devenir AAPEI d'Annecy

**2000-2017**
**Développement**
L'association se développe beaucoup. Elle s'adapte aux nouvelles règlementations et explore de nouveaux champs. Elle intègre le SAVS géré jusque-là par l'association Amitié et Avenir et prend officiellement le nom AAPEI EPANOU en correspondance avec son nom d'usage depuis 1975

**2018**
**Innovation**
L'association innove en s'emparant du sujet de responsabilité sociale. Elle fait de la norme ISO26000 un repère pour les différents projets et construit un nouveau projet associatif tourné vers le « cœur associatif »

**2023**
**Horizon**
2023 constitue l'horizon de ce projet associatif, avec de nombreux projets en perspective...

## 1.1. LA RAISON D'ETRE DE L'ASSOCIATION

Dans son projet associatif 2018-2023, l'association AAPEI EPANOU définit ainsi sa raison d'être :

**« TOUTE PERSONNE EN SITUATION DE HANDICAP EST A LA FOIS VULNERABLE ET PLEINE DE RICHESSES, ET NOUS POUVONS L'ACCOMPAGNER A TROUVER SA PLACE DANS LA SOCIÉTÉ »**

## 1.2. LES VALEURS ASSOCIATIVES

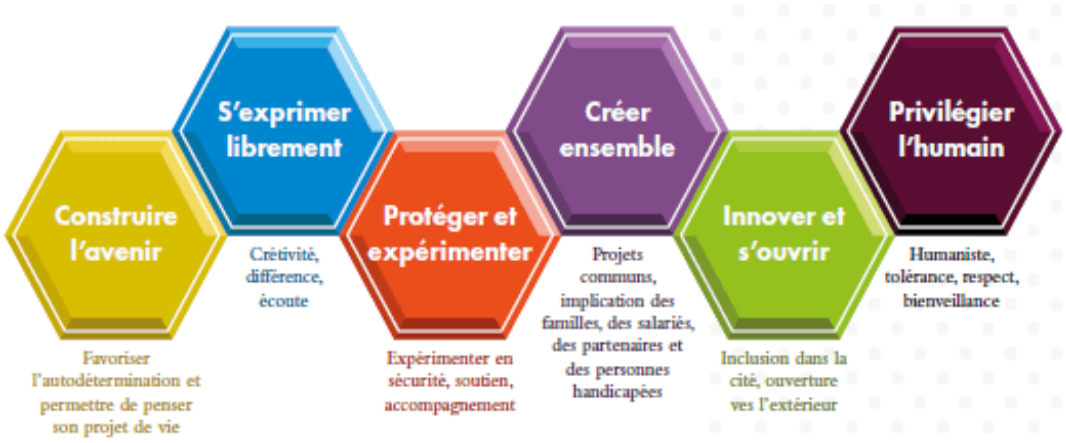


## 1.3. L'ASSOCIATION EN 2019

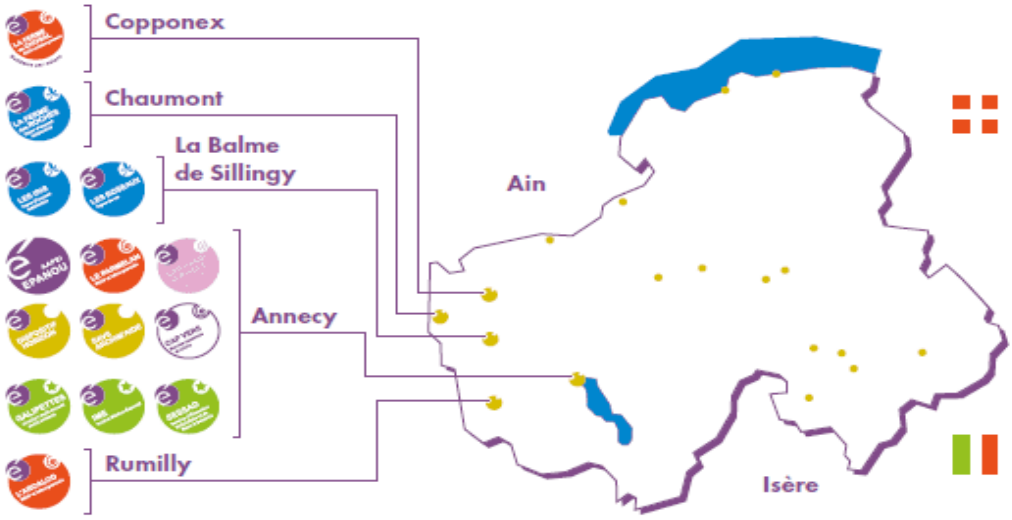


**2020**

- *680 personnes en situation de handicap, enfants et adultes*
- *420 professionnels*
- *325 adhérents*
- *17 modalités d'accompagnements, organisées en 5 pôles*
- *1 implantation principale sur le territoire annécien et un rayonnement sur le département.*

### 1.4. LES AMBITIONS DE L'ASSOCIATION

L'AAPEI EPANOU pour alimenter ses réflexions et ses engagements auprès des personnes en situation de handicap s'engage dans une démarche « Responsabilité Sociétale des Organisations (RSO) ».
La RSO est une référence pertinente pour l'AAPEI EPANOU, car elle s'inscrit pleinement dans le champ de l'économie sociale et solidaire.
La Norme ISO 26000 est un modèle non certifiant, mettant en lumière 7 principes de comportement d'une organisation :

- Redevabilité,
- Transparence,
- Comportement éthique,
- Reconnaissance des intérêts des parties prenantes,
- Respect du principe de légalité,
- Prise en compte des normes internationales de comportement,
- Respect des droits de l'homme.

## 2. Le complexe Enfants : faire évoluer les établissements et service en un Dispositif d'Accompagnement Médico-Educatif agile.

Les politiques publiques visent la généralisation de la logique de fonctionnement en dispositif dans les secteurs du social et médico-social. Cela consiste en une organisation d'établissements et de services destinée à favoriser le parcours fluide et des modalités d'accompagnement diversifiées, modulables et évolutives en fonction des besoins des personnes accompagnées.

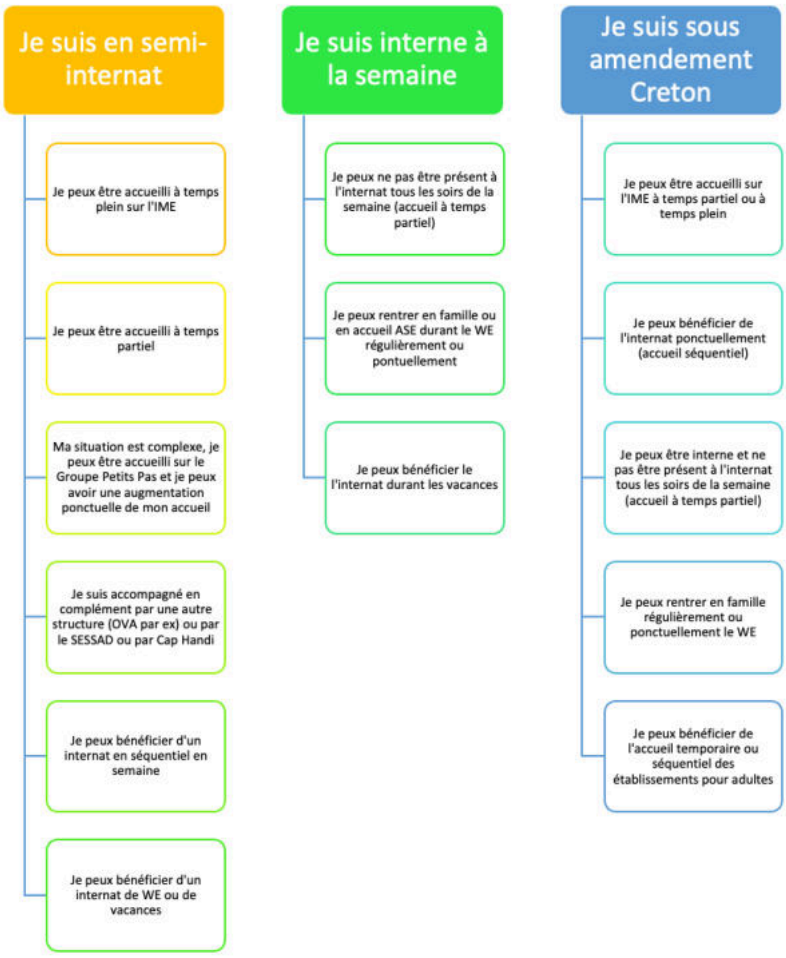


Il s'agit donc à la fois du lancement du dispositif IME impulsé en 2018 et inspiré par les attendus législatifs imposés aux ITEP et une généralisation du fonctionnement en dispositif dans le cadre du contexte de la transformation de l'offre, validée par les autorités (ARS, Éducation Nationale, MDPH).

Dans ce contexte de transformation de l'offre et en accord avec l'ARS ARA, l'AAPEI Epanou a saisi l'opportunité de répondre au mouvement inclusif. Son IME, son SESSAD, ses internats ont été transformés en 2021 en un dispositif d'accompagnement médico-éducatif auquel s'accole une réponse d'AEJE (Accueil et Eveil de Jeunes Enfants) Galipettes.

### 2.1. Une offre de prestations souples et modulable afin de répondre à des besoins personnalisés

Ce dispositif propose l'ensemble des modalités d'accompagnement suivantes : prestations à domicile, en milieu de vie ordinaire, en accueil familial ou dans une structure de prise en charge, accueil à titre permanent, temporaire ou selon un mode séquentiel, à temps complet ou partiel, avec ou sans hébergement, en internat, semi-internat ou externat.

Ce dispositif intégré vise aussi et plus largement à mettre en synergie l'ensemble des moyens humains et institutionnels existants d'un territoire afin de répondre avec rapidité aux besoins d'enfants et d'adolescents mais aussi de jeunes adultes sous amendements Creton.

D'autres pistes sont encore à exploiter afin de créer de nouvelles réponses hors les murs pour les jeunes apprenants du Complexe (classes et ateliers externalisés, habitat inclusif, visites à domicile, soutien à la parentalité, aide au quotidien, soutien à distance, accueil de répit…). Pour se faire, les

conventions d'externalisation sont encore à développer et de nouveaux concepts comme la pair-aidance et l'autodétermination sont à travailler.

Si ce dispositif est un réel levier pour l'inclusion, il trouve ses limites pour environ 30% des apprenants. L'IME, l'établissement « traditionnel » reste un atout structurant et souhaitable au regard des vulnérabilités et fragilités et de l'état actuel de la société face à la réalité du handicap. Cela demande de faire monter le niveau d'exigence concernant les pratiques professionnelles notamment en matière d'enseignement des habiletés sociales : la plupart des enfants concernés ayant un niveau de développement cognitif inférieur à 3 ans.

## 2.1. UNE AUTORISATION IME/SESSAD POUR 155 PLACES

Depuis la signature du dernier CPOM, le Complexe Enfants s'est engagé dans un accueil en file active, permettant d'optimiser les réponses apportées et proposer des solutions plus modulées en fonctions des besoins des enfants, à temps partiel, avec ou sans partenariat avec d'autres ESMS du bassin. La gestion en file active a permis de proposer des solutions à plus de 228 familles en incluant le multi-accueil Galipettes. Cela n'est pas sans effet sur la logistique, la planification mais aussi sur l'activité directe des professionnels impliquant une organisation de travail très ajustée. L'enjeu managérial est important.

Depuis 2019, pour accompagner son évolution, l'IME et ses services associés font évoluer leur projet de prestation en s'appuyant sur :

- Les attendus des politiques publiques : Programme Régional de Santé, Schémas régionaux, SERAFIN PH, Réponse Accompagnée Pour Tous, Ecole inclusive, etc.
- L'évaluation du fonctionnement en dispositif intégré ITEP (selon le rapport de l'IGAS)
- Les retours d'expériences d'autres structures via le réseau UNAPEI.

Et à engager plusieurs chantiers avec une approche holistique afin que chacun s'éclaire et se nourrisse des avancées des questionnements par un croisement de regards et d'analyse. Cette démarche a été animée avec Sarah Brun, chargée de la qualité au siège, en collaboration avec l'équipe de direction.

En 2021, avec la validation du projet d'accueil et de répit sur les week-end et une partie des vacances scolaires, l'ARS a fait évoluer l'autorisation de fonctionnement désormais sur l'ensemble du périmètre du dispositif et valide un dispositif de 155 places favorisant « tout mode d'accueil et d'accompagnement ».

C'est une évolution significative des pratiques y compris de la part des institutionnels tel que la MDPH ou l'Éducation Nationale, favorisant l'inclusion des jeunes apprenants. Cela fixe l'objectif : promouvoir l'inclusion en milieu ordinaire, en favorisant les prestations hors les murs, pour les enfants qui le peuvent, tout en conciliant les prestations en interne pour les enfants aux besoins complexes ou aux troubles sévères. Ainsi la répartition des jeunes apprenants ne répond plus à une logique d'établissements et de services.

**Le complexe enfants dans le cadre de son développement en Dispositif d'Accompagnement Médico Educatif, a donc, à ce jour, une autorisation visée à l'article L 313-1-1 du Code de l'Action Sociale et des Familles, accordée à l'association AAPEI Epanou (N°FINES : 74 078 785 8) d'une capacité globale de 155 places[1].**

[1] Initialement reparties à hauteur de 85 places sur l'IME, étendues à 48 sur le SESSAD, 10 pour l'UEEA de Pringy et 12 pour l'internat de répit. Les 13 places dédiées à l'AEJE Galipettes viennent complétées l'offre mais ne sont pas comptabilisées au titre de la réponse médico-sociale.

## 2.2. UNE ORGANISATION MATRICIELLE POUR FAVORISER L'AGILITE ET LA PERFORMANCE.

Les organisations traditionnelles des ESMS ont été longtemps basées sur une structure hiérarchique verticale, avec une unité de commandement construite autour de services autonomes et quelques fois enfermés dans des logiques de fonctionnement en silos, ne favorisant pas la fluidité des parcours. Désormais le fonctionnement matriciel s'impose pour répondre aux attendus d'un dispositif qui fonctionne en réseau ou en mode projets. Pour cela, le complexe enfants a revu son organisation notamment au niveau de son encadrement, en privilégiant une animation managériale par tranche d'âge complémentaire à une responsabilité en service sur un mode matriciel.

Cette forme organisationnelle a pour objectif une meilleure transversalité des compétences. En effet, les professionnels échangent tant sur leurs connaissances et savoir-faire que sur leurs bonnes pratiques. Ensemble, ils cherchent de nouvelles solutions adaptées au fonctionnement de la structure de l'équipe afin d'être plus efficaces, réactifs, cohérents et performants. C'est un défi aussi notamment en termes de communication. Elle demande à penser d'autres forme de coopération (nouvelles modalités de réunion, de préparation et d'accompagnement des projets personnalisés) et des cadres agiles, soucieux d'une bonne communication. Un accompagnement à de nouvelles pratiques professionnelles est à prévoir pour favoriser et porter cette dynamique.

### L'organisation du DAME

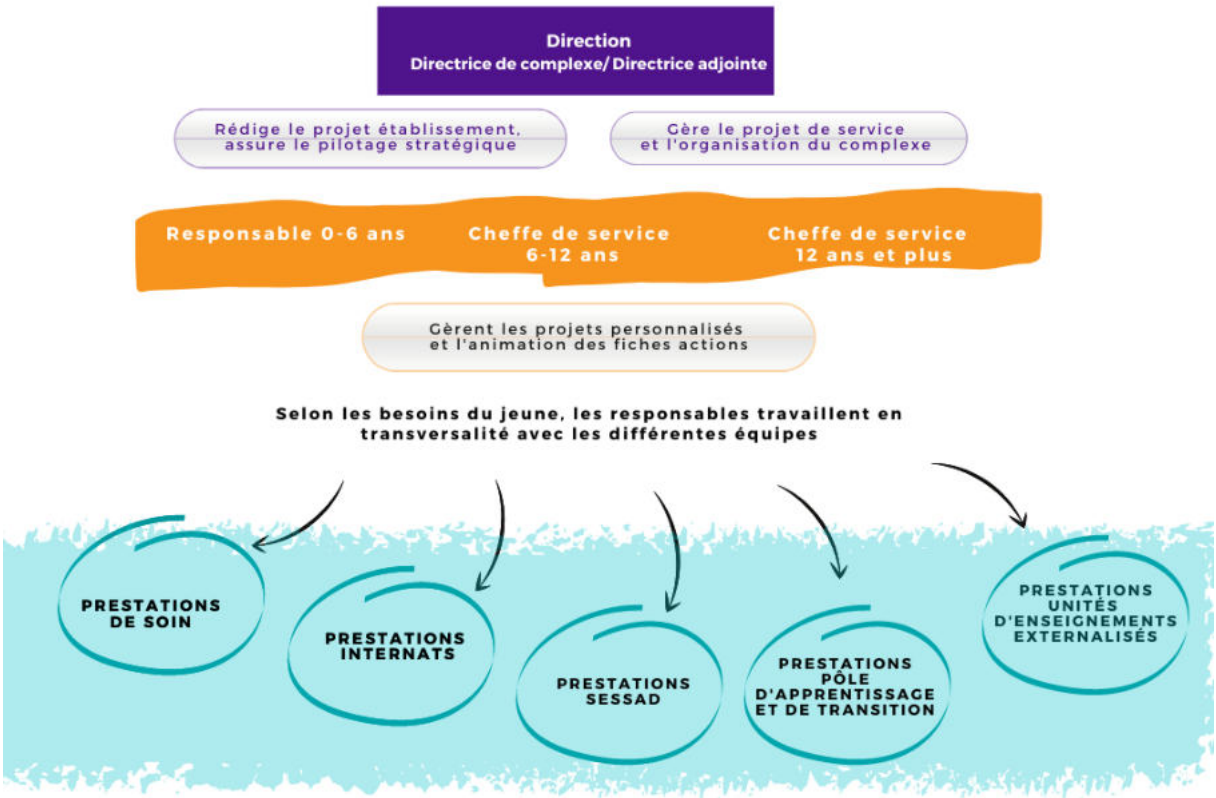

### 2.3. INTEGRER PLEINEMENT L'AEJE GALIPETTES AU DAME

Le Complexe est riche d'un AEJE de 13 places offrant un temps d'accueil important d'enfants en situation de handicap (30% ). Cependant, ce lieu d'accueil novateur avant l'heure dans sa démarche inclusive ne répond plus aux normes de la PMI et n'offre plus des conditions d'accueil et de travail de qualité. L'Association souhaite défendre cet espace indispensable. Afin de garantir un fonctionnement et un projet cohérent, un changement de lieu est indispensable avec un rapprochement avec le plateau technique de l'IME et du SESSAD.

# Qualité de l'accompagnement des bénéficiaires

## 3. Les spécificités de l'intervention en complexe DAME

### 3.1. QUI SONT LES APPRENANTS DU COMPLEXE ENFANTS ?

Depuis 4 ans, le nombre d'enfants porteurs de TSA n'a cessé d'augmenter. Ils représentent à ce jour plus de 34% des effectifs. Cependant, ils représentent des réalités bien différentes.

Sur l'IME, deux profils d'orientation se dégagent :

- De petits enfants âgés entre 6 et 9 ans, pour lesquels les déficiences intellectuelles et adaptatives ainsi que des troubles associés ne permettent pas un parcours scolaire inclusif, même avec une aide humaine. Ce sont des enfants ayant besoin d'un étayage important.

- Des enfants, en âge collège, avec un niveau scolaire mais dont les compétences ne permettent pas d'envisager un parcours inclusif lycée. Ces adolescents peuvent souvent prétendre à un parcours d'apprentissage professionnel adapté, en prenant appuis sur un CFG (certificat de formation générale).

Complétés à la marge :

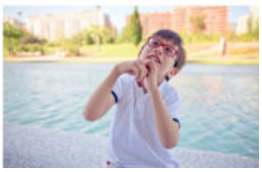

- Des enfants en situation complexe : autisme atypique, troubles du comportement importants, situation sociale dégradée, en défaut de soins ou de réponse adaptées.
- Des enfants porteurs de TSA, sans déficience intellectuelle voire avec sur-efficience mais déficience adaptative importante (UEEA de Pringy)

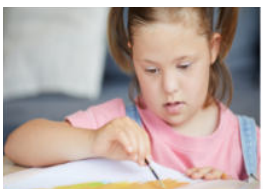

Sur le SESSAD, les enfants avec troubles DYS sont majoritaires, avec ou sans déficience intellectuelle. Les troubles DYS sont des troubles cognitifs qui induisent des difficultés d'apprentissage. On identifie différents types de trouble :

- Du langage : dyslexie, dysorthographie, dysphasie.

- Des praxies, c'est-à-dire des gestes automatisés : dyspraxie (également appelée Trouble Développemental de la Coordination), dysgraphie.

- De la cognition mathématique : dyscalculie.
- S'ajoute (souvent) à ces troubles DYS, le Trouble Déficitaire de l'Attention avec ou sans Hyperactivité (TDAH). Il aura, lui aussi, un impact important sur la vie scolaire, professionnelle et sociale des 6 à 8 % de la population qui en est porteuse.

l'AEJE Galipettes joue un rôle important dans le dépistage précoce et le soutien parental, en collaboration avec le SESSAD ou d'autres structures (CAMPS). Grâce à un dépistage précoce (notamment en développant les collaborations avec le CPO), l'enfant pourra bénéficier, le plus tôt possible, d'un accompagnement adapté à ses besoins et ses spécificités comportementales.

Cela lui permettra de développer au mieux ses possibilités et de pallier les conséquences de son handicap dans les prochaines étapes de son parcours de vie.

### 3.2. LA NOTION DE PARCOURS

***« La notion de parcours de vie désigne l'ensemble des événements intervenant dans la vie d'une personne et les différentes « périodes » et transitions qu'elle connaît. »***

Le Complexe Enfants s'inscrit dans cette dynamique pour repenser l'accompagnement des parcours de vie apprenants, en tenant compte de leur complexité. Il s'inspire des recommandations de l'HAS concernant les « *Pratiques de coopération et de coordination du parcours de la personne en situation du handicap* » de mars 2018.

A ce titre, il s'attache à construire et développer les évaluations préventives, à mettre en place et à renforcer lors de toute transition le recueil des attentes et aspirations de la personne en situation de handicap et de son entourage. Il identifie d'une part les acteurs ressources permettant de fluidifier le parcours de vie de la personne et d'autre part, il définit l'acteur ressource assurant une fonction de coordination. Il s'attache également à construire et mettre en œuvre un dispositif ressource permettant de répondre à l'ensemble des besoins de la personne.

### 3.3. LA CONSTRUCTION D'UNE MOBILISATION COLLECTIVE

Le Complexe Enfants ne peut dans certains cas répondre à lui seul à l'ensemble des besoins d'un apprenant. Grâce à la connaissance de ses ressources internes (moyens humains, financiers, compétences, prestations, etc., …), il peut (quelques fois avec l'aide de l'ARS) identifier et faire appel à des ressources complémentaires extérieurs et mobiliser les partenaires du territoire (y compris ceux de droit commun), pour répondre aux besoins du parcours de l'apprenant. Cela demande aux cadres mais aussi aux différents professionnels d'avoir une bonne connaissance des ressources du territoire.

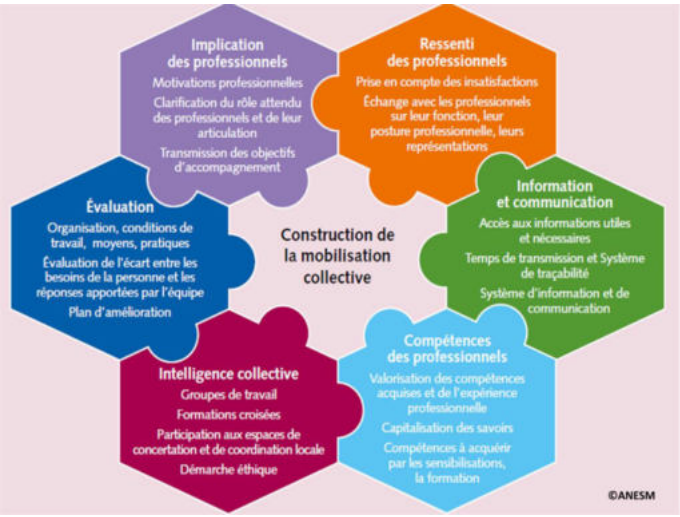


### 3.4. LES ENJEUX D'UNE BONNE COORDINATION

Pour répondre aux besoins d'une mobilisation collective, la notion coordination a dû être clarifiée et dotée de moyens ad'hoc. Le développement de fonctions de coordination a été impulsé et expérimenté depuis 2018, permettant ainsi d'en définir les contours. Elle peut prendre deux visages : un réponse à des besoins collectifs relevant de l'expertise technique (neuropsy, sensorielle, habiletés sociales) et l'autre au regard de :

***« L'évaluation des besoins de la personne doit être la base de l'accompagnement, doit être partagée, régulière, précise, formalisée et doit prendre en compte des facteurs environnementaux ».***

Dans les deux cas, la fonction de coordination est à considérer selon une approche pluridisciplinaire et plusieurs enjeux se dégagent :

**Valoriser l'enfant acteur de sa trajectoire :** (co-construction de son projet, évaluation de fonctionnement, etc.), l'anticipation et l'accompagnement des grandes étapes de la sa vie (périodes structurantes telles que les entrées, admissions, orientations, sorties, insertions scolaires, préprofessionnelles, etc.), repérage des potentialités, identification des points de fragilités et adaptation, l'anticipation des périodes charnières (adolescence), de certains événements fragilisant.

**Encourager la famille :** Les actions de coopération avec les parents notamment pour reconnaître, valoriser et soutenir leur implication dans la scolarité, y compris hors les murs, la formation professionnelle, l'inclusion.

**Identifier et développer les ressources pour accompagner collectivement les parcours :** le travail avec les proches, la coordination intégrant l'ensembles des acteurs internes et du secteur (cohérence et continuité, enrichissement des techniques d'accompagnement, enrichissement des outils et ajustement des prestations proposées), notamment dans le parcours scolaire et d'apprentissage professionnel.

Cela passe notamment par **la refonte de la dynamique du projet personnalisé.** Il s'agit de réenvisager le projet personnalisé pensé pour répondre aux attendus de la loi 2002-2 afin d'intégrer la notion de parcours inclusif qui s'impose comme une nouvelle référence terminologique. La primauté du parcours nous recentre sur la personne, au-delà des attendus législatifs de ces dernières décennies et valide une vision plus dynamique de l'existence dans la société.

Comme le disait déjà Jean-René Loubat dans les cahiers de l'actif en 2013 : ***« Les professionnels référents sont des agents de la réalisation du projet de vie, établis à partir d'attentes, de besoins. Ils doivent aider les jeunes et leur famille à structurer un projet pour leur vie d'adulte en devenir. »*** Ces attentes et besoins vont se traduire en objectifs, subordonnés à des stratégies, qui sous-entendent elles-mêmes diverses étapes, échéances ou conditions, mobilisant des prestations et des ressources, internes ou à rechercher. Les attendus techniques du management projet deviennent des compétences partagées dans la pratique de tous les professionnels.

## 4. Le projet personnalisé et son management

La loi n°2002-2 fait de la promotion du droit de l'usager des établissements et services sociaux et médico-sociaux une question centrale, l'érigeant comme thème pivot de l'évaluation de leurs activités et de la qualité de leurs prestations.
Les droits et libertés individuels garantis pour tout citoyen sont ainsi soulignés et déclinés, avec notamment le droit de l'usager à :

- une prise en charge et un accompagnement individualisé de qualité favorisant son développement, son autonomie et son insertion, adaptés à son âge et à ses besoins, respectant son consentement éclairé lorsque la personne est apte à exprimer sa volonté et à participer à la décision ;
- la participation directe ou avec l'aide de son représentant légal à la conception et à la mise en œuvre du projet d'accueil et d'accompagnement qui la concerne.

**Ces droits se rattachent à la conception de l'usager-sujet, acteur de son propre projet, acteur de son accompagnement.**

La loi n°2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées et ses textes d'application introduisent le droit à la compensation des conséquences du handicap se traduit par l'élaboration d'un « plan personnalisé de compensation » élaboré par la MDPH. Ce plan et ses modalités concrètes d'application sont précisés par différents décrets, à travers lesquels le législateur insiste sur la prise en compte du projet de vie, sur la notion d'évaluation pluridisciplinaire des attentes et des besoins, et sur la nécessité d'un partenariat coordonné.

Le volet enseignement et formation est formalisé via le « projet personnalisé de scolarisation », par une équipe de suivi de scolarisation, avec l'élève adulte ou les parents de l'élève mineur ou son représentant légal, et est piloté par un enseignent référent.

La référence à la notion de projet d'accompagnement est récurrente dans les textes réglementaires relatifs aux services et établissements accompagnant des enfants et adolescents handicapés. Il est précisé que les parents doivent être associés aussi étroitement que possible à l'élaboration du projet et à son évolution. Ce projet détermine les étapes de l'accompagnement en tenant compte de la situation singulière de la personne et de son évolution.

**Projet Enseignement**

**Projet d'apprentissage Professionnel**

**Projet Éducatif**

**Projet Soin**

## 4.1. LE PROJET D'ENSEIGNEMENT : CONTRIBUER A L'INCLUSION SCOLAIRE

**En France, l'éducation, qui passe notamment par la scolarité, est un droit fondamental et inconditionnel pour tout enfant.** Or, pour les enfants en situation de handicap, ce droit est souvent mis à mal avec une plus forte probabilité de ruptures ou d'échec dans leurs parcours scolaires.

Plusieurs facteurs compliquent la scolarité des enfants en situation de handicap : les attendus de l'école, notamment en matière de résultats académiques, souvent en décalage avec les besoins et les capacités de chacun de ces enfants, des ruptures dans leurs parcours de vie et un risque de déscolarisation accru, des représentations négatives de leur potentiel de réussite académique... En réponse à ces problématiques rencontrées, plusieurs actions doivent être développées de manière systémique et complémentaire.

*« On découvre les jeunes autrement, c'est une manière de les responsabiliser, ça renforce la confiance en eux. »*
Magali éducatrice spécialisée

- Aider l'enfant à être acteur de sa scolarité
- Encourager l'implication des parents dans la scolarité de l'enfant
- Identifier et développer les ressources de l'ESSMS pour accompagner collectivement les parcours scolaires
- S'inscrire dans la communauté éducative
- Intervenir dans l'école, par des missions d'appui-ressource

L'École inclusive vise à assurer une scolarisation de qualité pour tous les élèves de la maternelle au lycée par la prise en compte de leurs singularités et de leurs besoins éducatifs particuliers.

Le Complexe Enfants de l'AAPEI Epanou s'est engagé activement à relayer cette ambition volontariste des politiques publiques en écrivant un projet d'enseignement redéfinissant son unité d'enseignement (UE), en mai 2019, et favorisant l'accès des enfants à l'Unité d'Enseignement Externalisée (UEE), en collaboration avec la Direction académique adjointe des services départementaux de l'Éducation Nationale, tout en tenant compte des besoins des apprenants les plus éloignés du milieu ordinaire.

**60 % des apprenants sont en âge d'obligation scolaire sur l'IME et 32 % sont porteurs de TSA, certains non verbaux avec comportements défis**. L'enjeu est de tenir compte de leurs besoins spécifiques notamment sur le volet sensoriel et adapter les environnements, les outils, apporter de la lisibilité du temps et des espaces, accompagner dans les habilités sociales, afin de favoriser la disponibilité de ces petits apprenants.

*La salle UE du collège au Semnoz*

.

Le pari : Accompagner les enfants déficients intellectuels porteurs de TSA et autres troubles associés dans leur posture d'élève en favorisant l'accès au milieu ordinaire.

De nouvelles modalités d'accompagnement scolaire ont été pensées pour favoriser la posture d'élève apprenant aux enfants les plus en difficultés avec la création des Ateliers classe. Aujourd'hui, ils existent sur deux niveaux et un troisième s'expérimente en mode inclusif. Des apprenants ont pu s'inscrire en inclusion classe SEGPA au collège, valider leur certificat de formation générale en sortie de 3ème. Le projet s'est encore enrichi en ouvrant une UEEA à l'école de Pringy.

Le Complexe enfants favorise l'inclusion scolaire et offre différentes modalités de scolarisation allant de l'Atelier Classe pour des apprenants TSA dont certains non verbaux et avec de gros troubles du comportement, en modalité 1/1 pluridisciplinaire à une classe inclusive à plein temps dans un établissement scolaire.

## Modalités d'enseignement

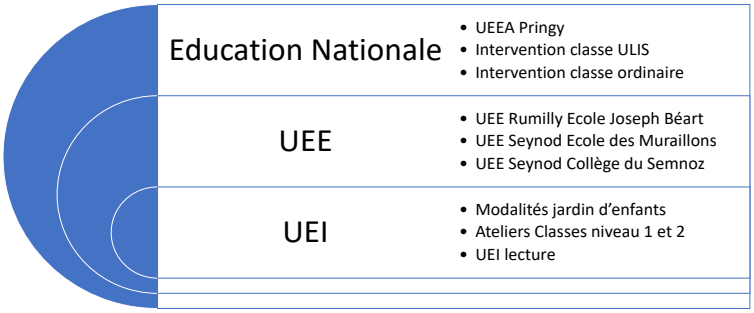


*« J'aime la cantine au collège ». Nicolaé*
*« J'aime le collège, j'aime venir à pied ». Oussama*
*« Cette année nous travaillons sur l'ordinateur, sur la tablette avec l'ergothérapeute ». Jason*
*« Avec la neuropsychologue, et l'infirmière, nous parlons de notre corps. ». Emma*
*« J'aime venir au collège. J'aime beaucoup le restaurant scolaire. J'aime participer au cours d'allemand de la classe de troisième avec Mme Ernoult». Rosalie*
*« J'aime bien le collège ça nous permet de sortir de l'IME ». Kévin*

**En 2021, selon les chiffres DSDEN de Haute-Savoie, le complexe enfants peut justifier du plus haut pourcentage d'enfants apprenants, en UEE et plus largement toutes modalités confondues.**

Il reste encore beaucoup de chemin à parcourir pour développer les missions d'appui-ressource et à s'inscrire totalement dans la communauté éducative.

Mode de scolarisation des élèves en ESMS – DSDEN Haute-Savoie

IME Epanou

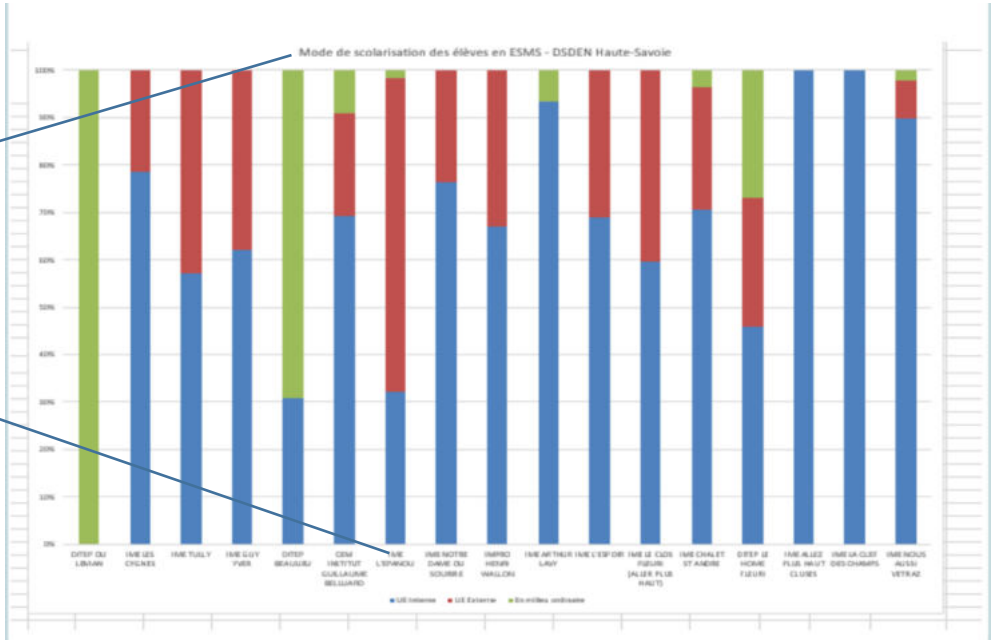


**Unité d'Enseignement Internalisé** **Unité d'Enseignement Externalisé** **Classe ordinaire**

**La scolarisation des élèves en situation de handicap dans le milieu scolaire ordinaire est un principe de droit depuis la loi du 11 février 2005. Le recours à des établissements spécialisés ou à des services médico-sociaux ne devrait intervenir que de façon subsidiaire ou complémentaire**.

A ce titre, les intervenants SESSAD ont beaucoup à modéliser et à apporter aux équipes pédagogiques pour favoriser l'accompagnement des enfants en milieu ordinaire pour cela les recommandations de bonnes pratiques HAS, « Accompagner la scolarité et contribuer à l'inclusion scolaire » sont une ressource, tout comme développer un pôle d'appui et de compétences.

Une collaboration étroite et constructive avec les services de l'Etat (ARS, MDPH) est essentielle, c'est pourquoi le Complexe Enfants participe aux travaux du Comité Départemental de Suivi de l'Ecole Inclusive.

### 4.2. LE PROJET D'APPRENTISSAGE PROFESSIONNEL : FAVORISER L'ACCES A LA CERTIFICATION

Le Complexe Enfants a pour vocation d'apporter, à partir de l'âge de 14 ans, aux jeunes qui en ont les compétences et l'appétence un apprentissage professionnel leur permettant de :

- De découvrir différents métiers
- D'acquérir des gestes professionnels liés à différents secteurs d'activités
- De se qualifier sur le métier de leur choix
- De s'orienter vers la voie professionnelle à l'issue de leurs parcours en IME

Historiquement, l'IME propose un parcours d'apprentissage en lien avec les métiers d'ESAT de l'association Epanou : Espaces verts, Industrie, Blanchisserie

Ces métiers sont bien identifiés et répondent aux projets professionnels d'un certain nombre de jeunes de l'IME. Cependant, nous avons vu naître des souhaits professionnels différents, en lien avec le service aux personnes, projets pour lesquels nous n'avions pas toujours les compétences en interne ou les ressources suffisantes pour former ces jeunes gens vers ces métiers.

La diversification de l'offre un enjeu pour le dispositif DAME d'apprentissage professionnel

Pour répondre aux souhaits des jeunes et à leurs capacités, il est nécessaire de faire évoluer les parcours inclusifs et **répondre aux enjeux de l'autodétermination**.

Nous développons un pôle apprentissage fondé sur 3 secteurs d'activités :

- Les métiers en lien avec les espaces verts
- Les métiers en lien avec l'industrie
- Les métiers en lien avec le service à la personne déclinés comme suit agent de blanchisserie, agent d'entretien des locaux, agent polyvalent de restauration, agent polyvalent en petite enfance ou auprès de personnes âgées.

## Pari : Accompagner des jeunes vers un projet d'apprentissage professionnel aménagé

Depuis le 1er janvier 2019, chacun des 965 centres de formation des apprentis en France a l'obligation de nommer un référent handicap. Son rôle est de favoriser ces parcours auprès des jeunes en situation de handicap, de réussir leur apprentissage et ensuite d'accéder à un emploi dans les meilleures conditions.

Une expérience se construit et pourra se modéliser avec l'ISETA, permettant l'inclusion au parcours de professionnalisation et la mise en pratique dans des salles de mise en situation pratique.

L'objectif est de repérer les aménagements pédagogiques nécessaires.

Cette expérience complète le panel d'actions inclusives déjà en place avec les étudiants de l'ISETA et les apprenants du Complexe Enfants.

Nous avons pour ambition de prendre appuis non seulement sur la filière ESAT du territoire mais aussi sur une offre interne (Galipette, les autres ESMS de l'Association comme lieu de tutorat dans les processus d'apprentissage) et plus largement en développant un réseau de partenaires favorisant l'accès aux expériences en milieu ordinaire (EHPAD, restaurants, etc).

D'autres secteurs d'activités pourraient voir le jour en réponse aux projets professionnels des jeunes et en lien avec les réponses possibles du territoire. Nous souhaitons favoriser l'ouverture vers l'extérieur et le milieu ordinaire pour répondre à la logique inclusive et à la diversité des parcours.

- Elisa *« Je suis en immersion au Camarine. J'apprends à connaître les gens. J'ai fait un stage avec David et ça m'a donné envie. Je veux apprendre à faire plusieurs tâches, découvrir de nouvelles machines. Cette fois je serai toute seule, ça me fait un peu peur mais c'est chouette d'essayer de nouveaux trucs »*

- Meriton *« Je pars en stage aux Césardes la semaine prochaine et c'est bien. Je vais avant visiter mon poste de travail. J'ai besoin de ces repères. »*

### 4.3. LE PROJET EDUCATIF : FAVORISER LES HABILITES SOCIALES

Les habilités sociales sont habituellement définies comme étant la capacité de démontrer un comportement approprié dans une variété de contextes. L'acquisition des habilités sociales est un enjeu d'importance majeure pour présenter un comportement approprié dans l'ensemble des environnements de l'enfant (se comporter de manière adaptée à l'école, à la maison, au travail, en sorties : restaurant, parc, cinéma …).

Le développement de ces compétences se doit d'être élaboré (notamment par le Projet Éducatif) de manière individualisée, car bien que certains traits soient communs aux enfants porteurs de TSA, chaque individu est unique et ne rencontrera pas les mêmes difficultés/facilités que ses pairs (ce qui est évident pour les uns ne le sera pas forcément pour d'autres ; et inversement, certaines difficultés attendues peuvent être facilement contournées voire méconnues pour d'autres).

D'une manière générale, la compréhension des situations sociales s'avèrent plus difficiles chez les personnes qui ont un trouble envahissant du développement de par leur difficulté à établir un contact visuel et entrer en interaction, cependant cette difficulté se retrouve aussi dans d'autres types de handicap associés à la déficience intellectuelle : savoir se comporter avec les autres n'est pas une mince affaire pour tous les enfants et jeunes en situation de handicap. C'est le socle de l'inclusion !

Les habilités sociales sont principalement développées par apprentissage, elles comprennent les comportements spécifiques et discret, verbaux et non verbaux, elles se composent d'initiations et de réponses appropriées et efficaces. Elles maximisent les renforcements sociaux. Elles sont de nature interactive et impliquent des réactions efficaces et appropriées (par exemple un timing d'un comportement spécifique, une réciprocité).

Les étapes d'enseignement des habilités sociales se déclinent en temps de :

- Enseignement : mots simples, exemples concrets, l'habileté est détaillée, décortiquée, les comportements observables sont appréhendés par étape, la motivation est à susciter
- Modelage : mot, image, séquence vidéo, exemple, en tenant compte de l'âge cognitif : le modèle doit ressembler à l'apprenant. Il doit reproduire tous les points et dans l'ordre.
- Activités pour intégrer les notions : pour aider l'apprenant à intégrer les notions enseignées, diverses activités ou jeux sont mobilisées. Elles doivent être choisie en fonction du thèmes présentés et du besoin des enfants.
- Rétroaction : Le feed-back correctif ou positif accélère l'acquisition des habilitées sociales. C'est vérifier la compréhension et ajuster si besoin
- Objectivation : le retour, le partage des opinions et expériences personnelles, une prise de conscience sur les acquis, le renforcement des explications.
- Puis transfert et généralisation : susciter des occasions d'interactions naturelles, élargir à d'autres lieux, avec d'autres personnes, d'autres situations

Les habilités couvrent plusieurs dimensions : Les habiletés de communication, à s'affirmer, les habiletés personnelles, les habiletés interpersonnelles, les habiletés utiles au contexte d'apprentissage, etc.

Il est important d'envisager les programmes d'éducation spécialisée donc d'habiletés sociales, en termes de niveau intellectuel (ou niveau de développement) et non en termes d'âge chronologique. Ceci demande un effort supplémentaire de la part des professionnels car cela nécessite des procédures d'évaluations psychométriques régulières. **La réussite d'un programme structuré, recommandé par l'HAS RBPP est directement liée aux objectifs qui doivent être atteignables et donc en adéquation avec le niveau de l'apprenant (ou sa zone proximale de développement).**

Pour cela, il est nécessaire de **prendre appui sur des méthodologies humanistes et respectueuses permettant une baisse des symptômes, une amélioration des comportements et des apprentissages ainsi qu'une meilleure qualité de vie pour les enfants et leurs proches**. La mise en œuvre de ces pratiques recommandée s'avère difficile et nécessite une grande remise en question du fonctionnement institutionnel sur le plan matériel, humain et théorique.

Ainsi, l'enfant déficient intellectuel avec TSA ou autres troubles cognitifs aux besoins de plus en plus complexes ne peut plus se contenter de pratiques fondées uniquement sur l'empirisme dont les procédures et les effets ne sont ni objectivables ni reproductibles.

L'enseignement des compétences socio-communicatives de bases s'avère prioritaire afin de prévenir et limiter le recours à :
- l'isolement des enfants pour qu'ils ne représentent pas un danger pour eux ou pour autrui ;
- une médication parfois lourde, avec des conséquences somatiques sur le long terme ;
- des projets pauvres et peu stimulants en raison d'une impossibilité de participer à des activités de groupes, à une dynamique chronique incluse par crainte des troubles du comportement.
C'est un axe de prévention fort.

Or, force est de constater que nous manquons encore trop cruellement de protocoles d'habiletés sociales ainsi que d'éléments d'évaluation permettant un accompagnement adapté et de qualité. La supervision, la formation sont des leviers indispensables pour aider les équipes éducatives à s'inscrire dans ces changements de paradigme et de pratique.

Ce changement profond demande aussi à être appréhendé sous l'angle du management et de la collaboration.

### 4.4. LE PROJET EDUCATIF : FAVORISER LA REALISATION DE SOI

**La réalisation s'opère par les interactions de la vie quotidienne et dans la participation des personnes à la vie sociale.** Participer, c'est aussi contribuer ou apporter une part à la société.

*Madeleine : « Je vais au centre aéré pour m'occuper des enfants. Je surveille la sieste et les repas depuis 1 an. Ça m'a donné envie d'apprendre, j'aime bien les enfants »*

**Tous les jeunes n'ont pas un projet de vie tourné vers le monde « ordinaire » mais tous peuvent prétendre à une participation sociale qui peut être qualifiée en termes de place des individus dans un ensemble social.** Que le projet de vie soit tourné vers le travail ou qu'il se construise en foyer de vie ou structure médicalisée, la participation sociale est à valoriser. La place sociale de ces jeunes est une conquête à mener. Faire évoluer le regard porter par les professionnels, les familles est un enjeu important, cela passera par la mise en place de projet favorisant une participation sociale, ajustée et de qualité, comme celle de l'Art-recylerie par exemple.

*Erick : « Je fais du tennis à Seynod, j'y vais seul. Christophe est mon coach. Ça me plait. »*
*Manon : « Je suis contente de faire de la danse vendredi après l'internat avec un autre jeune, des adultes de l'ESAT et Sylvie du Polyèdre »*
*Maxime : « J'ai une chaîne You Tube avec 31 abonnés et 568 vues. Je partage mon expérience sur les jeux Clash of Clans. Je suis fier. »*

### 4.5. LE PROJET SOIN

Conformément à l'art 8 des Annexes XXIV revues par décret 89-798 du 27 octobre 1989, l'IME s'assure le concours d'une équipe médicale, para-médicale, psycho-sociale et éducative comprenant un pédiatre chargé de :

- Veiller à la mise en œuvre et à l'adaptation du projet thérapeutique et rééducatif des enfants ou adolescents.
- Assurer, en liaison avec le médecin généraliste attaché à l'établissement, la surveillance de la santé des enfants ou adolescents en coordination avec les médecins habituels de la famille.
- Assurer, en coordination avec le directeur, la surveillance générale de l'établissement en ce qui concerne l'hygiène de vie des enfants, leur alimentation et l'hygiène des locaux.

Le pédiatre peut s'appuyer sur une équipe composée de : kinésithérapeute, ergothérapeute, psychomotriciennes, orthophonistes, infirmières, auxiliaire de puériculture, aide-soignant, éducateurs

spécialisés, moniteurs éducateurs, éducateurs de jeunes enfants et éducateurs techniques, d'enseignants spécialisés, aides médico-psychologiques, assistante de service social, neuro-psychologues. Un poste de psychiatre est toujours en souffrance.

Le poste d'infirmière a évolué pour s'ouvrir sur des missions de coordination des soins. Le circuit de sécurisation du médicament a été repris et associé au développement d'IMAGO DU. Une démarche d'externalisation de la préparation des piluliers (PDA) est en cours de mise en œuvre en collaboration avec une pharmacie partenaire.

En fonction des besoins des enfants et des équipes de l'établissement, le projet soin peut s'enrichir, si besoin dans le cadre d'une convention de collaboration à d'autres médecins qualifiés spécialistes ou d'autres auxiliaires médicaux et des rééducateurs divers. Le recours à HandiConsult est aussi un levier d'action.

La question de la prise en compte de la douleur est un point central, qu'elle soit morale, psychologique, physique.

Les actions d'habituation aux soins pour les enfants TSA doivent être une priorité afin de leur faciliter l'accès aux prestations en libéral ou à l'hôpital.

Pour les enfants et les adultes en situation de handicap, avec des troubles sensoriels importants, des difficultés de communication, elles sont des enjeux importants car non traitées, elles limitent voire empêchent l'accès à une vie « ordinaire ». Cette approche est complexe et demande une connaissance affutée, des outils et une collaboration avec des espaces spécialisés : lieux de soins adaptés (Handiconsult, Denticap), des outils (grilles, supports d'observation de comportement, de communication, les RBPP) et de guidance (CESA, CERA) ou de formation.

### 4.6. LA PLACE DES APPRENANTS DE LA FAMILLE ET DE L'ENVIRONNEMENT

La place des familles est centrale dans l'environnement des enfants et jeunes majeurs accompagnés. Les parents sont les premiers experts pour prendre en compte les besoins de leur enfant. Une collaboration nécessaire doit s'inscrire avec les référents professionnels pour favoriser l'autodétermination des enfants et jeunes majeurs accompagnés au sein du DAME. Cette collaboration se veut au service d'un parcours personnalisé et favorisant l'épanouissement personnel.

### 4.7. LA PROCEDURE D'ADMISSION

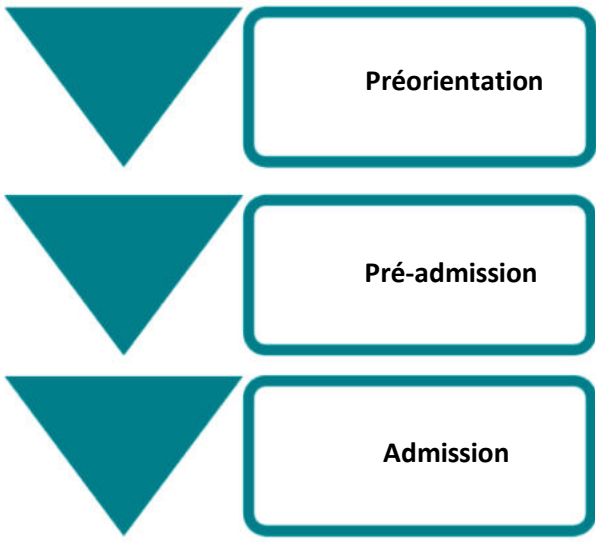


- **Janvier :** porte ouvertes + mises à disposition de dossiers+ plaquettes et information sur l'établissement
- **Avril :** Étude des notifications afin d'identifier les dossiers connus
- **Avril :** Comité technique de concertation et priorisation MDPH
- **Mai :** Etude en réunion de cadres+ étude des dossiers de pré-admission
- Stages découvertes, rencontres médecins, psychologue, analyses des observations
- **Fin juin : En réunion de cadres élargies :** décision finale
- Envoi d'un courrier de confirmation, d'ajournement ou de refus à la famille

### 4.8. REORIENTATION ET SORTIE

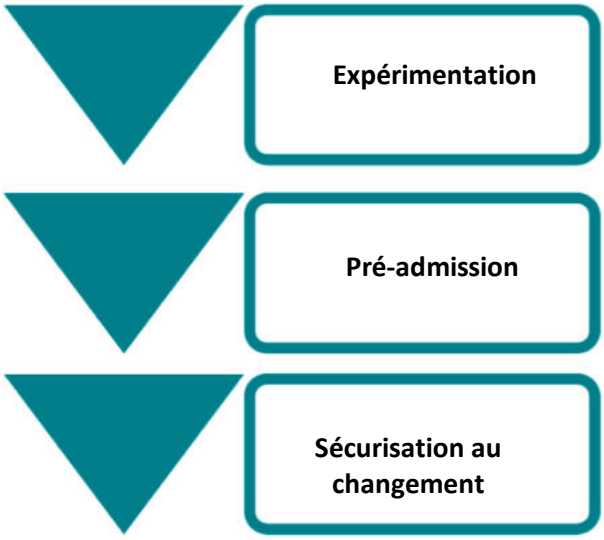


- Expérimentation des options envisagés et évaluation : stages, journée découverte, accueil séquentiel, projet partagé…
- Accompagnement à la transition : continuité, transmission, anticipation,
- Investir les options suite au DAME tout en envisageant les risques et freins : dimension logement/ travail/ loisirs/ lieu de vie

# Partenariats communautés et développement local

## 5. Le travail en partenariat, levier d'inclusion

La construction de parcours très individualisés et diversifiés, avec des modalités d'accompagnement de plus en plus conjuguées, par la prévention des risques de rupture d'une part et l'affirmation d'un objectif d'inclusion, nous amène à raisonner non plus en termes de place mais bien en termes de parcours.

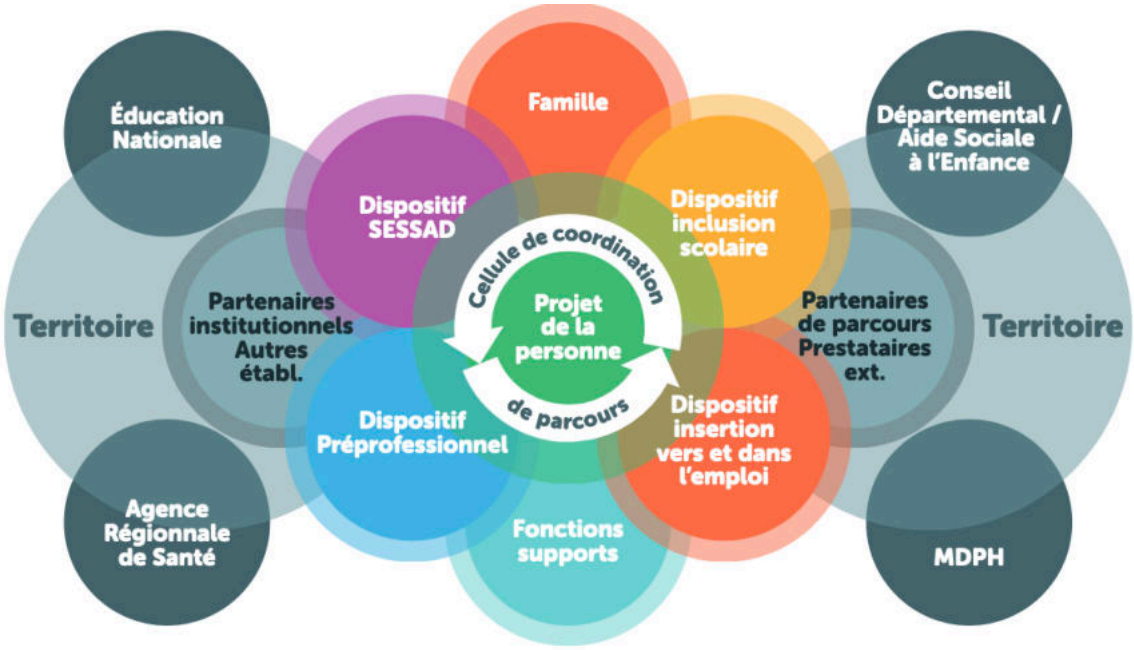


Le Complexe Enfants souhaite offrir une souplesse opérationnelle et un choix en matière d'offres de services et de compétences. **La volonté affichée dans ce projet est de renforcer notre adaptabilité et éviter ainsi les phénomènes de rupture de parcours et viser à l'inclusion, qu'elle soit scolaire, sociale ou professionnelle.** L'organisation nouvelle du Complexe permet une réelle coordination et un positionnement comme pivot dans la préparation des apprenants à l'inclusion en milieu ordinaire et ce de manière la plus précoce possible, dans l'évaluation de leurs compétences et capacités, dans leur orientation, dans le suivi, et le maintien post-inclusion.

Cela suppose que nous interagissions largement avec notre territoire et l'environnement de l'apprenant. La co-construction de son parcours avec lui, sa famille, ses proches mais aussi tout le réseau de partenaire, nous permet d'offrir la réponse la plus ajustée possible dans le cadre du projet personnalisé.

Cet engagement est pris auprès de nos partenaires institutionnels (l'ARS, notre autorité de contrôle et de tarification, la MDPH qui nous oriente les situations, l'Education Nationale et l'ASE), que nos partenaires de proximité avec lesquels nous composons les parcours, mutualisons les moyens et développons de nouveaux projets d'accompagnement (OVA, OVE, Intermed et la santé mentale, les établissements scolaires, les autres ESMS, les collectivités locales et territoriales, associations, centres de formation professionnelles et nous espérons bientôt entreprises et artisans, …)

**Un ensemble d'acteurs investis auprès de l'apprenant et de sa famille pour la définition de son parcours et la réalisation de son projet de vie**

# Environnement

## 6. Une sensibilisation à l'environnement

Fiches actions
7

### Une conscience écologique en développement …

L'engagement de l'AAPEI EPANOU autour de la responsabilité sociétale des organisations offre un champ d'exploration riche autour du développement durable. En partenariat avec ces différents acteurs, les professionnels sensibilisent les usagers aux problématiques environnementales.
Des projets en lien avec le développement durable émergent : tri du papier, expérimentation d'un potager, projet POT-TRI, projet gestion des déchets…
Le complexe enfants engage une réflexion sur la mobilité afin que les jeunes et jeunes adultes puissent recourir aux transports en commun dans la mesure du possible.

Les actions pour l'environnement visent aussi le personnel, par la mise en place de poubelles à tri sélectif, une limitation des impressions et l'arrêt des gobelets jetables. Les pratiques professionnels sont questionnées au regard de l'impact environnemental. Dans les années à venir des projets seront développés afin de promouvoir cet engagement.

# Éthique

## 7. L'éthique comme fondement de nos actions

### Le mot des neuropsychologues

*« L'accompagnement et le prise en charge des usagers s'inscrit dans une démarche de probité et dans le respect strict des recommandations de bonnes pratiques de la Haute Autorité de Santé (HAS). Le professionnel doit être capable de rendre compte de son activité mais aussi de mettre en œuvre un processus critique sur celle-ci. L'institution et les professionnels qui la composent sont garants du respect de la dignité humaine et prônent des valeurs de bienveillance, de respect, de confidentialité, de non-discrimination et de transparence aussi bien auprès de l'usager que de ses aidants ».*

### L'éthique pour se ressourcer

*« Par leur complexité, leur durée, la dureté des expériences humaines auxquelles elles renvoient, les situations dans lesquelles se trouvent les usagers mettent parfois les professionnels devant des questions sans réponse immédiate, auxquelles aucune posture fixée à l'avance ni aucun fonctionnement préétabli ne peuvent répondre. Pour que cette expérience de l'impasse de l'action, de l'incertitude ou de la souffrance, ne conduise pas les professionnels à se décourager ou à perdre leur*

*créativité, il est recommandé que les équipes aient la possibilité d'avoir ensemble un questionnement éthique susceptible, faute de pouvoir résoudre toutes les difficultés qui se présentent, d'amener au moins une ressource de pensée indispensable pour maintenir vivant le désir d'agir pour et avec l'autre.»*[2]

### 7.1. LE COMITE ETHIQUE DES USAGERS

*Maxime : « Dans le comité éthique on échange sur des histoires qui sont arrivées à des gens. On a des débats. La première fois, un monsieur parlait des jeux vidéo de manière négative, j'ai pu exposer mon avis. On a confronté nos idées. C'est intéressant, on apprend à s'exprimer »*

Les adolescents et jeunes adultes du Complexe Enfants participent au comité éthique, ils éclairent avec leur regard, leur expérience, leur sensibilité, les réflexions du comité éthique et ses déclinaisons que sont les tableaux de capitalisation.

Des professionnels volontaires ainsi que la Directrice du Complexe participe aux travaux du Comité Éthique. Les tableaux de capitalisation sont mobilisés en fonction des problématiques et des questionnements rencontrés dans la pratique quotidienne lors des réunions de régulation ou d'équipe.

### 7.2. LES PRINCIPALES REFERENCES AUX RECOMMANDATIONS DE BONNES PRATIQUES PROFESSIONNELLES

**Les recommandations de bonnes pratiques professionnelles (RBPP) pour le secteur social et médico-social sont des propositions développées méthodiquement pour permettre aux professionnels du secteur de faire évoluer leurs pratiques afin d'améliorer la qualité des interventions et de l'accompagnement.**

- Accompagner la scolarité et contribuer à l'inclusion scolaire Sept.2021
- Autisme Sept.2021
- L'accompagnement de la personne présentant un trouble du développement Intellectuel – Note de cadrage Févr.2021
- Évaluation globale de la situation des enfants en danger ou risque de danger : Cadre national de référence Févr.2021
- Recommandations de bonnes pratiques professionnelles pour le secteur social Et médico-social Janv.2021
- Pour un accompagnement de qualité des personnes avec autisme ou autres Troubles envahissants du développement janv.2020
- Concevoir et soutenir la réussite scolaire et éducative des enfants en situation De handicap et des enfants accompagnés par le dispositif d'aide sociale à L'enfance Juil. 2019
- Pratique de coopération et de coordination du parcours de la personne en Situation de handicap Mars.2018
- L'accompagnement des enfants ayant des difficultés psychologiques perturbant Gravement les processus de socialisation Déc.2017

---

2 (Source : « La bientraitance, définition et repères pour sa mise en œuvre », Anesm, juillet 2008, p. 35)

- Les espaces de calme-retrait et d'apaisement Janv.2017
- Les « comportements-problèmes » au sein des ESMS accueillant des enfants Et adultes handicapés juil.2016
- L 'accompagnement des jeunes en situation de handicap par les SESSAD mars.2015

### 7.3. SE DOTER DE PROTOCOLES ET DE PRATIQUES TRANSPARENTES ET EVALUABLES

Les recommandations de bonnes pratiques reflètent le consensus autour de l'état de l'art et des connaissances à un moment donné. **Elles ne sauraient dispenser les professionnels d'exercer leur discernement dans l'élaboration et le choix de l'accompagnement qu'ils estiment le plus approprié, en fonction de leurs propres constats et des attentes des personnes accompagnées.**

Le complexe enfants s'est doté de guides et d'outils, inspirés des RBPP, des tableaux de capitalisation du Comité Ethique, co-construits en équipe plurisiciplaires, élargies à d'autres ESMS de l'Association (Ferme des Roches, Dispositif Horizon) confrontés aux mêmes problématiques, et font référence en interne. L'objectif est de rendre les pratiques transparentes, objectives et évaluables.

- Guide de prévention et d'accompagnement des comportements Problèmes Déc.2018
- Guide d'accompagnement des projets personnalisés. Sept.2020
- Guide de sécurisation du circuit du médicaments Avril. 2021
- Guide d'accompagnement des troubles sensoriels En cours d'écriture

Ces supports méthodologiques sont revus et mis à jour une fois par an par un groupe de travail dédié au suivi.

# Droits des personnes en situation de handicap

## 8. Le droit des personnes accompagnées

Le complexe enfants s'engage dans l'aide à l'expression des droits des personnes en situation de handicap ainsi que dans le respect de l'autorité parental.

Ce respect du droit de la personne accompagnée se concrétise, entre autres, par la mise en œuvre de tous les outils de la loi 2002-2, le respect des lois qui régissent le secteur, de la protection des données personnelles (notamment en ce qui concerne le contenu et l'accès aux fichiers informatiques ainsi que les informations transmises aux partenaires dans le cadre du secret partagé), de la veille autour des recommandations des bonnes pratiques et de la stricte gestion du droit à l'image.

L'essence des accompagnements, amène les professionnels à favoriser le pouvoir d'agir des bénéficiaires, à promouvoir le droit commun comme première intention avant de rechercher les compensations nécessaires.

**En synergie avec les parents, nous travaillons progressivement pour reconnaitre la liberté des personnes accueillies mineures vers l'expression des droits des personnes majeures.**

## 8.1. LE POINT CENTRAL DU PROJET DE VIE : FAVORISER L'AUTODETERMINATION

**L'autodétermination c'est la possibilité de faire des choix et prendre des décisions en accord avec ses préférences, valeurs et objectifs sans interférences externes non justifiées pour augmenter le contrôle sur sa propre vie et garder ou augmenter sa qualité de vie**.

L'autodétermination n'est pas simplement être indépendant. Ce n'est pas non plus simplement la capacité à faire des choix. Il s'agit bien d'un apprentissage à pouvoir gérer sa vie en décidant là où on veut vivre, avec qui on veut vivre, ce que l'on veut faire comme travail, ce qu'on veut faire comme loisirs, etc. Cet apprentissage se fait dès le plus jeune âge, en famille, à l'école, à l'IME dans tous les contextes de vie. La personne (enfant ou jeune adulte) n'est pas autodéterminée toute seule, Il faut que l'entourage proche (familles, professionnels) soit aussi capable de s'autodéterminer (cf.les travaux de B.Lana Fontana) et se montrer "autrement capable"(Cf travaux du sociologue S.Ebersold).

Trois axes pour favoriser cet accès au l'autodétermination sont à exploiter :

- **Considérer l'enfant et le jeune bien entendu mais aussi son environnement**
- **Prendre en compte son parcours de vie et celui des aidants** (famille, proche, institution) : facteurs de risque et facteurs de protection
- **Changer notre regard en ce qui concerne son évaluation** : privilégier une approche en termes de compétences et non plus sous l'angle déficitaire, bien documenté sur le plan développemental et sur la compréhension des processus cognitif.
  Le management du projet personnalisé est directement impacté par cette volonté et c'est un levier d'action central à la réalisation de cette dynamique.

**L'autodétermination suppose une posture dans l'accompagnement, l'écoute de l'autre et l'ajustement à ce que la personne souhaite.**

Fiche actions 4

## 8.2. LE CHEMIN DE JULES POUR L'AUTODETERMINATION

Jules est un jeune garçon de 18 ans, en situation de handicap qui apprend à s'affirmer et à se connaître.

Les relations avec ses parents séparés sont dégradées depuis longtemps. Son vœu le plus cher est de vivre de manière autonome en appartement supervisé, loin des institutions qu'il fréquente depuis son enfance, pouvoir travailler dans la restauration. Cependant, une anxiété ingérable, la peur de l'échec et de décevoir le conduit à s'auto-mutiler et agir de manière violente ; l'équipe médicale et éducative doivent régulièrement lui prodiguer des soins. Tant que Jules ne règle pas ce problème, ses souhaits d'une vie autonome sont compromis.

On peut supposer qu'en améliorant la compréhension du fonctionnement cognitif et psychique de Jules, on pourra modifier sa trajectoire développementale (au travers de rééducations et propositions d'aménagements pédagogiques) et par conséquence, améliorer ses apprentissages et sa confiance en lui. Les fonctionnements cognitif et conatif ainsi améliorés conduiront à rendre Jules plus autonome et permettront d'ouvrir son « champ des possibles ». Le projet personnalisé aura donc comme ambition de favoriser l'accès de Jules à de meilleures compétences en termes d'habilités sociales.

# 9. Les relations et les conditions de travail

Fiches actions 2/3

## 9.1. QUELLES EVOLUTIONS POUR LES PROFESSIONNELS ?

Un point de vigilance est à souligner. Un dispositif intégré ne signifie pas un taux d'encadrement affaibli mais nécessite un redéploiement des moyens humains. Les missions et les actions des professionnels évoluent mais ne sont pas amoindries.

Les professionnels doivent intervenir sur un territoire élargi et auprès de partenaires plus nombreux.

Les nouvelles pratiques déployées et à venir nécessitent des évolutions des métiers notamment celui d'éducateurs et aussi un remaniement de l'organigramme fonctionnel.

L'enjeu dans un fonctionnement intégré est de construire un niveau de coordination supplémentaire et différent. La recommandation de l'ANESM sur les niveaux de coordination se révèle être un excellent support de réflexion pour définir les contours de la coordination

Cette nouvelle organisation constitue un changement profond pour les professionnels habitués à travailler dans une logique d'établissement ou de service voire de groupe. Elle recouvre de nombreux enjeux managériaux et nécessite un accompagnement important.

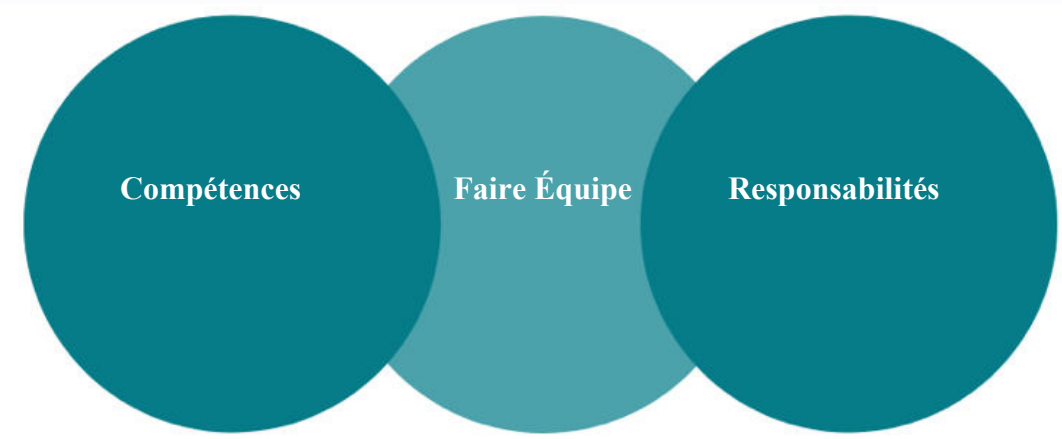


### Compétences

L'évolution des besoins des enfants accueillis sur le Complexe appelle à un renforcement de compétences à plusieurs niveaux :

- Un management éducatif renforcé en capacité de soutenir les équipes dans l'analyse des besoins, en collaboration avec les cadres techniques, véritable animateur de projet, conscient et porteur des attendus des politiques publiques, garant du projet du complexe.
- Des professionnels formés à l'accompagnement des besoins liés aux TSA, à la maladie mentale, manipulateur d'outils d'observations, évaluateur, rigoureux dans les évaluations, les suivis et la traçabilité.
- Des professionnels au savoir-être ajusté, en capacité de se questionner sur leurs vécus, bien installés dans une posture éthique et bienveillante.

Mieux se connaître pour mieux comprendre l'autre. Des professionnels garant de l'obligation de sécurité et de protection

### Faire-équipe

- « Faire équipe » suppose non seulement de partager un même projet, mais également d'avoir différentes compétences comme savoir écouter les autres, savoir développer des processus de coopération plutôt que de surenchère ou de compétition… On ne peut « faire équipe » que si chacun coopère. Tandis que le groupe se forme quasi spontanément, l'équipe nécessite une organisation, des énergies, des méthodes d'action. L'équipe a également besoin d'une ou plusieurs personnes dont l'autorité et la compétence reconnues vont être facteurs de cohésion et de progrès.
- Une équipe s'établit sur la base d'un projet commun et d'une mise en œuvre collective. Loin de la simple addition d'actions individuelles, l'esprit d'équipe nécessite la mobilisation de tous (éducateurs, médecins, psychologues, enseignants, rééducateurs, agents, cadres, direction) pour un dépassement de chacun. Le travail d'équipe implique un partage à la fois des responsabilités et des rôles dans la gestion des projets.

Savoir travailler en équipe est une compétence indispensable !

**Responsabilités**

- Des professionnels force de propositions, engagés, en capacité de prendre des initiatives mais aussi évaluer, rendre compte et alerter
- Des professionnels porteurs d'une démarche de recherche-action, d'ajustements permanents, reconnaissant le droit à l'erreur qui n'est ni l'imprudence, la négligence ou le manquement, demeurant humbles dans la difficulté.
- Des professionnels soucieux du projet des enfants, soucieux de recueillir sa parole et des attentes des familles, à l'écoute et bienveillants
- Travailler dans sur le Complexe Enfants implique de se tenir au courant de évolutions du médico-social, afin de mettre en pratique les nouvelles recommandations.

### 9.2. PROMOUVOIR LE PRINCIPE DE LA REGULATION

Nous posons les principes suivants :

- Les réunions doivent se dérouler sur un mode interactif
- Les professionnels de terrain ont un rôle proactif en réunion
- Chacune des réunions menées répondent à un objectif précis selon une organisation définie
- Chaque professionnel de terrain ou en situation hiérarchique ou fonctionnelle apporte sa contribution et ses éléments de réflexion dans un objectif constructif et de partage

Pour ce faire, nous avons choisi d'expérimenter des réunions, différenciées en fonction des objectifs poursuivis.

Cette volonté s'inscrit dans un processus d'amélioration continue, en lien avec le projet personnalisé de l'enfant et du jeune et les comportements-problèmes rencontrés au quotidien.
Nous faisons le pari de l'intelligence collective pour permettre aux professionnels de trouver des solutions à des situations complexes nécessitant le réajustement régulier des pratiques éducatives.
Nous écartons le principe d'un « sachant » qui apporte des solutions clef en main à ses pairs.
Nous promouvons le recours aux pratiques, programmes et techniques éprouvées par l'HAS, aux approches cliniques tangibles et validées par des preuves scientifiques, sans positionnement idéologique.

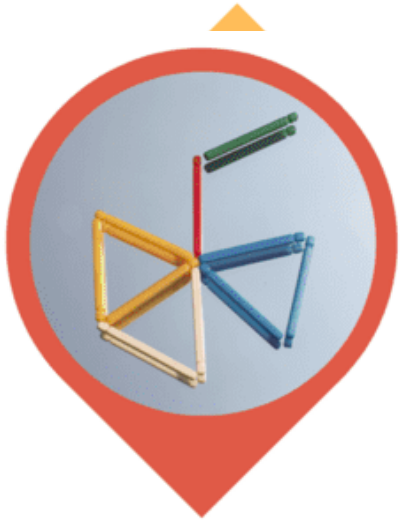

**Nous promouvons le recours à des méthodologies profondément humanistes et respectueuses des besoins de chaque enfant, adolescent et adulte, quel que soit son diagnostic, permettant une baisse des symptômes, une amélioration des comportements et des apprentissages et une meilleure qualité de vie pour eux et leurs aidants.**

Cette mise en pratique s'avère difficile car elle nécessite une grande remise en question du fonctionnement institutionnel sur le plan matériel, humain et parfois théorique. La supervision d'équipe s'avère un outil indispensable pour aider les professionnels, après une formation, à la mise en place de méthodologies recommandées.

Cela engage la direction, les cadres intermédiaires et les cadres techniques à s'inscrire dans ces modalités, à devenir des facilitateurs.

### 9.3. LES INSTANCES DE CONCERTATION ET DE REFLEXION

Les professionnels sont amenés à faire évoluer leur pratique pour s'ajuster aux attendus des politiques publiques, aux besoins des usagers, aux nouvelles modalités de collaborations fondées sur la transdisciplinarité, en interne et/ou avec des partenaires externes. **Il n'est pas toujours aisé de faire face à ces évolutions d'autant plus qu'elles font bouger les lignes et la dimension de la notion même d'équipe.** Elles impactent aussi les valeurs, l'idée même de la fonction éducative notamment ou de la notion d'équipe : qui de permanente et restreinte, devient floue, élargie et polymorphe. Le risque est grand de perdre ses repères.

Les réunions d'analyse fonctionnelle animées par les neuropsychologues ont vocation à permettre une meilleure compréhension des comportements-problème et les prévenir. Les réunions de régulation s'inscrivent aussi dans le même souci. Ces espaces ont un double objectif : améliorer la qualité de vie des enfants et des jeunes et limités les risques professionnels (accidents du travail liés à des situations de violence).

Maintenir l'analyse des pratiques est important. Elle permet aux professionnels de travailler des axes allant du personnel au professionnel, de l'individuel ou collectif ou encore de l'expérientiel ou théorique, dans une approche de plus en plus souvent systémique, centrée sur l'usager. Ce sont des espaces, connus et appréciés des professionnels.

Ces espaces peuvent aussi s'enrichir d'autres modalités de réflexion collective, tournés vers la régulation d'équipe, le coaching. Il s'agit ici d'améliorer la qualité des relations dans une équipe, de mobiliser l'intelligence collective dans un groupe, de développer l'autonomie d'une équipe et **libérer l'énergie d'un groupe et permettre ainsi à une équipe de changer dans la durée tout en se soutenant dans l'effort.** Quand l'humain prend soin de l'humain dépendant, l'engagement professionnel est étroitement lié à l'empathie, aux émotions, et aux affects. Et, parfois, il y a le risque d'usure professionnelle, et d'épuisement.

La formation reste un axe fort et le Complexe Enfants s'engage à garantir à tous les collaborateurs une formation de base de 35 heures sur l'autisme.

## 10. Prospectives

Les profondes mutations qui touchent la société questionnent le monde médico-social, dont la crise liée au COVID. L'indispensable nécessité d'adapter les pratiques à une monde qui change fait partie des défis qui impactent fortement le secteur.

L'accélération des changements pose en permanence la question de la capacité d'adaptation : anticipation, coordination et qualité du pilotage sont les clefs d'une maîtrise du processus d'innovation et d'une bonne gestion des risques.

L'activation d'une volonté de garantir une qualité effective des prestations, appropriées aux besoins des enfants et des familles, construite pour répondre à des objectifs atteignables, objectivables, évaluables, modestes, accroît l'utilité sociale, la crédibilité, et l'image du secteur vis à vis des financeurs et des partenaires.
Mais pas uniquement : elle redonne du sens aux acteurs !

Le secteur médico-social est en crise, le Complexe Enfants n'y échappe pas. Secteur fragilisé dans ces financements, aux métiers considérés parfois comme peu attractifs, il reste l'incubateur de nombreuses innovations dans les accompagnements, porté par des organisations de natures diverses, dont associatives et publiques, qui ont su faire évoluer les prises en charges en accompagnements et aujourd'hui en parcours.

### « Innover, c'est faire ce qui a été oublié ».

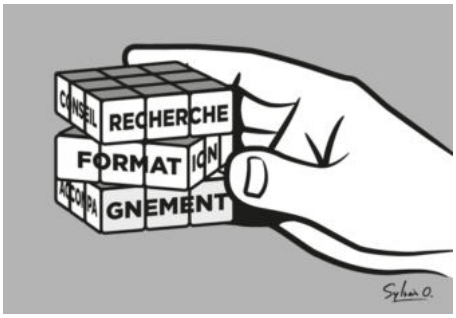


**Dans un monde complexe, n'importe quoi peut arriver n'importe quand - le meilleur comme le pire. C'est ce qu'on appelle en mathématiques l'« effet papillon ».** Cela peut faire peur, car c'est bien n'importe quoi qui peut soudain venir. D'événement insignifiant, tout peut devenir majeur et déterminer l'ensemble d'une vie collective. Et les signaux faibles de l'émergence de quelque chose peuvent concerner de merveilleux événements comme les plus grandes menaces. C'est de ces dernières qu'il s'agit quand il s'agit de simplifications simplistes, extrémistes, du réel : face à cette incertitude, le recours à l'objectivation, à la structuration est une protection.

C'est ce que nous rencontrons dans notre quotidien dans l'accompagnement des enfants TSA ou aux problématiques multiples. Une grande partie d'entre nous rêve d'un monde simple, apaisé, où il fasse bon vivre, sans angoisse, ni complexité, dans le souci de faire grandir les enfants… Comme avant. Et c'est normal, c'est même universel.

Pour sortir de ce rêve d'enfants, de ce rêve de protection universelle, il nous faut à la fois nous doter de règles qui fixent le cadre d'une vie sécurisé, d'une socialisation nécessaire, et en même temps laisser vivre l'enfant en nous, le laisser faire ses expériences, courir des risques, se frotter une socialisation nécessaire pour devenir autonome et souverain, pour devenir l'adulte qu'il est naturellement amené à devenir. **Être adulte, c'est être capable, avec les autres, d'égal à égal, d'affronter l'incertitude inhérente à la vie.** Nous aspirons tous, quel que soit le niveau de notre éducation, quel que soit notre milieu social, culturel, quelle que soit notre aventure personnelle, à devenir adulte au sens fort du terme.

Et en même temps, suivant les circonstances, nous sommes toutes et tous d'une manière ou d'une autre pris dans des relations verticales, que nous y jouions et ayons envie d'y jouer le rôle de l'enfant ou du parent. **Deux leviers libérateurs pour cela : savoir qu'on ne sait rien et envisager l'incertitude comme une chance !**

La réalité est complexe, saturée d'incertitude et de contradictions : il est inévitable que tôt ou tard nos avis sur une même chose divergent, sans que cela veuille dire que l'un ou l'autre a tort. Autrement dit, au cœur de conflits, il peut toujours s'ouvrir la possibilité de comportements, de mots, de solutions au problème rencontré, que personne n'est capable d'imaginer à l'avance. C'est ça l'incertitude, entendue comme une chance.

**La complication n'est pas complexité,** et si c'est compliqué justement c'est que cela n'est pas complexe. La complication est faite de strates en mode milles feuilles de phénomènes hétérogènes dont nous venons à bout, à force d'ingéniosité et de persévérance par le biais de raisonnements logiques, de formations et d'apprentissage, que nous résolvons les uns après les autres.

La complexité est d'un autre ordre car c'est la posture de l'observateur qui prévaut quand il s'agit d'interpréter la réalité qui s'offre à lui. Quand le réel échappe à l'entendement, de par ses singularités, ses intrications et ses imbroglios, il y a complexité. Il y a complexité quand je ne perçois ni l'issue ni la solution, la faute au hasard, à l'incertitude, à l'imprévisibilité et surtout la faute à la pluralité des facteurs influençant, qu'ils soient endogènes ou exogènes, et vis à vis desquels je ne peux rien modéliser.

**La complexité s'appréhende dans la subjectivité de chacun, elle est une équation à plusieurs inconnues, la promesse de nouveaux champs conceptuels sur lesquels s'aventurer, elle est avant tout le ferment de l'innovation et du devenir et le germe de la créativité au-delà du chaos apparent**.

C'est dans un esprit que s'appréhendent le plan d'actions pour les 5 ans à venir : regards croisés reprenant les thèmes ISO, tout comme s'est organisée la démarche de conception.

**Thèmes ISO 26000 (rappels)**

| | |
|---|---|
| 1 | Gouvernance |
| 2 | Droit des personnes handicapées |
| 3 | Relations et conditions de travail |
| 4 | Éthique |
| 5 | Environnement |
| 6 | Qualité de l'accompagnement des bénéficiaires |
| 7 | Partenariats, communauté et développement local |

## 11. La démarche de conception du projet DAME

Cette volonté de faire évoluer les projets de chaque établissement en faveur d'un projet unique favorisant une organisation en dispositif a été trouvée sa concrétisation au fil des besoins rencontrés. Il a aussi été est essentiel de fédérer les équipes autour de projets communs favorisant ainsi une plus grande implication : de mobiliser l'intelligence collective afin d'interagir ensemble de manière efficace.

Le projet DAME est le résultat de l'exploitation de ces temps de travail, capitalisé des différentes expériences menées.

Pour cela, nous avons mis en œuvre un comité de pilotage, pluridisciplinaire et planifié des séances de travail interactives sur 2019/2020, en prenant appuis sur les compétences de Sarah Brun, chargée de mission au siège qui est venue animer et faciliter des séances de travail. Son rôle du facilitateur à consister à garder le cap sur l'intention initiale, tout en étant attentive et ouverte à ce qui peut émerger de nouveau et de totalement inattendu.

## 12. Plan à 5 ans et fiches actions

### Thèmes ISO 26000 (rappels)

| | |
|---|---|
| 1 | Gouvernance |
| 2 | Droit des personnes handicapées |
| 3 | Relations et conditions de travail |
| 4 | Éthique |
| 5 | Environnement |
| 6 | Qualité de l'accompagnement des bénéficiaires |
| 7 | Partenariats, communauté et développement local |

| | Fiches actions | | Finalité | Correspondance ISO | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Thèmes | N° | Intitulé | | | | | | | | |
| | | | | *Droits des PH* | *Relations conditions de travail* | *Ethique* | *Environnement* | *Qualité* | *Partena-riats* | *gouvernance* |
| | 1 | Accompagner l'évolution de Galipettes | *Mettre en conformité le lieu d'accueil et le projet Galipettes* | | ● | | | ● | ● | ● |
| | 2 | Construire des coopérations et un management responsable | *Considérer que chaque membre de l'organisation joue un rôle pour l'ensemble au sein du complexe Enfants* | | ● | ● | | ● | | ● |
| 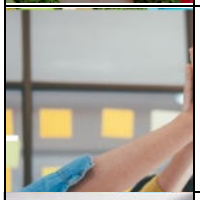 | 3 | Garantir le suivi et la structuration du DAME | *Améliorer l'accompagnement des jeunes et jeunes adultes dans le respect de leurs parcours de vie* | ● | | | | ● | | |
| 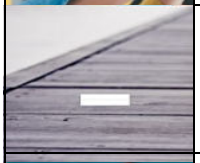 | 4 | Promouvoir l'Autodétermination | *Favoriser la pouvoir d'agir et la connaissance de soi* | ● | | ● | | ● | | |
| | 5 | Renforcer le Projet de soin DAME | *Repositionner le soin comme une dimension fondamentale dans l'accompagnement des jeunes* | ● | ● | | | ● | ● | ● |
| | 6 | Développer l'apprentissage professionnel- qualifiant | *Favoriser des parcours inclusifs et personnalisés* | ● | | | | ● | ● | |
| | 7 | Formaliser les engagements environnementaux | *Améliorer l'impact environnemental du complexe enfants* | | | ● | ● | | ● | ● |

## Le déroulé des fiches actions sur 5 ans

| Thèmes | Fiches actions N° | Fiches actions Intitulé | Finalité | | 2021 | 2022 | 2023 | 2024 | 2025 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | 1 | Accompagner l'évolution de Galipettes | *Mettre en conformité le lieu d'accueil et le projet Galipettes* | Déménagement et aménagement dans les locaux du SESSAD | | | | | |
| | | | | Associer plus systématiquement les professionnels de Galipettes et renforcer le recours au plateau technique de l'IME | | | | | |
| | | | | Activer et développer IMAGO DU | | | | | |
| | | | | Réactualiser le projet pédagogique de Galipettes | | | | | |
| | | | | Rédaction de l'étude de la faisabilité pour la mise en place d'une équipe mobile | | | | | |
| | | | | Réalisation un kit handicap d'accompagnement handicap petite enfance | | | | | |
| | 2 | Construire des coopérations et un management responsable | *Considérer que chaque membre de l'organisation joue un rôle pour l'ensemble au sein du complexe Enfants* | Enrichir l'équipe de cadre intermédiaire | | | | | |
| | | | | Mener une réflexion sur le projet de soin, le projet éducatif en complémentarité des projets d'enseignement, et professionnel | | | | | |
| | | | | Intégrer le bilan de Nadine Roisin/coaching dans le suivi du plan global | | | | | |
| | | | | Proposer des actions bien-être | | | | | |
| | | | | Renforcer les: courroies de transmission via les cadres (journée de rentrée, réunions des directions, réunions d'équipes) et les réunions thématiques à partir de méthodes participatives | | | | | |
| 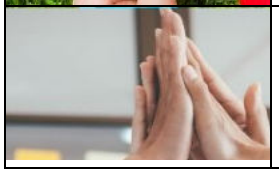 | 3 | Garantir le suivi et la structuration du DAME | *Améliorer l'accompagnement des jeunes et jeunes adultes* | Clarifier et formaliser des fiches de missions sur la coordination au sein du DIME, PP commun | | | | | |
| | | | | Dupliquer des actions de formation commune et généraliser le fonctionnement | | | | | |

| | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | *dans le respect de leurs parcours de vie* | Faire une cartographie des compétences spécifiques des professionnels pour systématiser la mutualisation | | | | | |
| | | | | Ajuster les processus communs d'accompagnement : entrée, parcours, sortie | | | | | |
| | | | | Proposer un événement convivial par an au sein du DAME | | | | | |
| | | | | Travailler avec la MDPH pour qu'il puisse orienter les jeunes sur le dispositif DIME | | | | | |
| | 4 | | *Favoriser la pouvoir d'agir et la connaissance de soi* | Création d'outils/ actions qui favorisent l'expression de la parole | | | | | |
| | | | | Repenser l'organisation du CVS pour formaliser un groupe d'expression et un dispositif de recueil des avis des bénéficiaires plus dynamique | | | | | |
| | | | | Evaluation des capacités d'autodétermination Laridi | | | | | |
| | | | | Développer des supports numériques pour favoriser l'expression adaptée et la compréhension de l'environnement : Auticiel, montre connectée | | | | | |
| | | | | Favoriser l'autoreprésentation | | | | | |
| 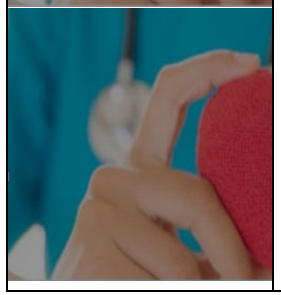 | | 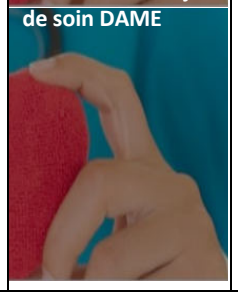  | *Repositionner le soin comme une dimension fondamentale dans l'accompagnement des jeunes* | Redimensionner le poste d'infirmière et les réunion paramédicale | | | | | |
| | | | | Réaliser le protocole, suivi et accompagnement de gestion de la douleur | | | | | |
| | | | | Systématiser les transmissions dans Imago | | | | | |
| | | | | Promouvoir le guide sensoriel, la vidéo Elarning et le guide comportement problème | | | | | |
| | | | | Organiser la coordination des soins (interne et externe) à travers l'outil du projet personnalisé : évaluation de besoins, objectifs, prestations (outils de suivi protocole individualisé | | | | | |
| | | | | Finaliser l'externalisation de la préparation du médicament : partenariat avec la pharmacie Drouet (revisiter le circuit du médicament) | | | | | |
| | | | | Renforcer l'éducation et l'alliance thérapeutique : formation des aidants/familles | | | | | |
| | | | | Systématiser les liens avec les médecins généralistes : une rencontre/sensibilisation handicap par an | | | | | |

| | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 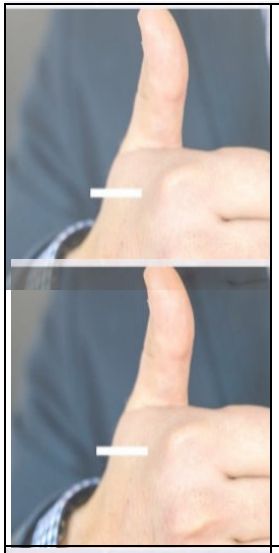 | 6 | **Développer l'apprentissage professionnel-qualifiant** | *Favoriser des parcours inclusifs et personnalisés* | Organiser des temps de sensibilisation avec la coordinatrice d'inclusion professionnelle | | | | | |
| | | | | Permettre l'inclusion en centre de formation dans le pôle service à la personne | | | | | |
| | | | | Développer l'offre d'immersion et de stage en créant un pôle de partenaires ESAT du territoires, entreprises, artisans … | | | | | |
| | | | | Développer l'offre de parcours professionnels et le mettre en lien avec le désir des jeunes : vers des métiers de services (MFR de la Balme) ou artistiques (Auditorium) | | | | | |
| | | | | Mutualiser des liens SESSAD/IME autour de la préparation à l'orientation : apport d'expérience possible à programmer dans une réunion thématique | | | | | |
| | | | | Initier un partenariat de plus grande envergure avec Iseta pour la formation professionnelle | | | | | |
| 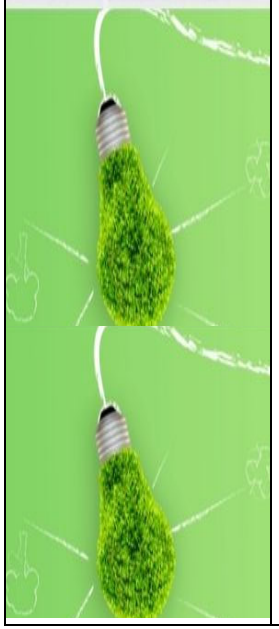 | 7 | **Formaliser les engagements environnementaux** | *Améliorer l'impact environnemental du complexe enfants* | Réalisation d'une étude CEE | | | | | |
| | | | | Participation (des groupes avec orientation en foyer de vie ou en FAM) au projet de l'Art Recyclerie dès septembre 2021 | | | | | |
| | | | | Optimiser les projets : avec une collaboration avec l'ESAT autour de la gestion du tri de papier (réfèrent pôle professionnel) et l'installation d'un compostage de plus grande ampleur et mise en place de formations pour les jeunes (tri et compostage) en lien avec les ateliers espaces verts | | | | | |
| | | | | Réaliser du plan de mobilité via l'agence d'écomobilité, et inclure comme axe éducatif et scolaire l'autonomie dans les transports en communs : habilités sociales, moyens humains… | | | | | |
| | | | | Expérimentation d'un poulailler et d'un potager partagé en collaboration avec les foyers du Parmelan | | | | | |
| | | | | Confirmer la politique de mobilité : promotion des déplacements urbains. Achat/location de Vélo et de trottinette électrique. Action de sécurité routière, sensibilisation. Porter une politique de déplacement à pied. Mobilité pédestre. Confirmer le déplacement comme une opportunité éducative | | | | | |

# Annexes du projet DAME  2020-2025

Fiche identité établissements et services

Organigramme

Fiches action

## Fiche identité établissements et services

| | |
|---|---|
| | **FICHE DE PRESENTATION SYNTHETIQUE GALIPETTES** |
| **Coordonnées** | • 32 avenue Montaigne - Seynod, 74600 Annecy<br>• galipettes@orange.fr<br>• 04 50 45 79 55 |
| **Autorisation / N° d'exploitation** | Les locaux respectent les normes de sécurité exigées pour les établissements recevant du public et sont aménagés de façon à favoriser l'éveil des enfants.<br><br>Les Eaje doivent se conformer à la réglementation prévue dans le Code de la santé publique (articles R 2324-16 et suivants).<br><br>L'autorisation d'ouverture est délivrée par le président du conseil général pour les gestionnaires privés ou le maire de la commune pour les gestionnaires publics, après avis des services de protection maternelle et infantile (Pmi). |
| **Nature d'activité** | Un établissement d'accueil du jeune enfant (Eaje) est une structure autorisée à accueillir des enfants âgés de moins de 6 ans :<br>• Pour recevoir ces enfants dans la journée, collectivement,<br>• de façon régulière ou occasionnelle,<br>• sous la responsabilité de professionnels de la petite enfance.<br><br>Son équipe, outre sa mission de petite enfance, veille tout particulièrement à la cohabitation harmonieuse de tous les enfants, en situation de handicaps ou non. |
| **Etablissement de rattachement** | Complexe DAME |
| **Gestionnaire** | AAPEI d'Annecy et ses environs (Association familiale) |
| **Equipe de direction** | Directeur S.LELIZOUR<br>Directrice adjointe I.DELAGE<br>Responsable : E.MILLET |
| **Agrément** | 13 places d'accueil<br>Des enfants en situation de handicaps (de 3 mois à 6 ans) et des enfants (de 3 mois à 4 ans) |
| **Mode de tarification** | CAF + VILLE ANNECY |

## FICHE DE PRESENTATION SYNTHETIQUE SESSAD

| | |
|---|---|
| **Coordonnées** | • 8 rue Louis Bréguet - Seynod, 74600 Annecy<br>• imeannecy@aapei-epanou.org<br>• 04 50 69 17 30 |
| **Autorisation / N° d'exploitation** | • Dernière autorisation03/01/2017<br>• Numéro de FINESS : 740784343<br>• Ouverture en 1974 |
| **Nature d'activité** | Les **SESSAD sont** des Services Médico-Sociaux, constitués d'équipes pluridisciplinaires. Leur action vise à apporter un soutien spécialisé aux enfants et adolescents handicapés dans leur milieu ordinaire de vie et d'éducation ainsi qu'à leurs familles.<br>Le SESSAD Epanou accompagne des enfants déficients intellectuels, des enfants porteurs de TSA, des enfants avec des troubles Dys, essentiellement. Il a vocation à accompagner tout handicap.<br><br>Sa mission se traduit par :<br><br>• Des interventions « directes » auprès des enfants (activités éducatives ou de rééducation, visites à domicile, observations et bilans…) ;<br>• L'accompagnement des familles ;<br>• Des temps de travail institutionnels (réunions de synthèse, d'analyse des pratiques, d'équipe de suivi de la scolarisation…), qui permet d'assurer l'adéquation des prises en charge par le service avec le projet de vie global de l'élève et notamment du PPS ;<br>• Des éléments d'information donnés aux enseignants de l'élève. |
| **Etablissement de rattachement** | Complexe DAME |
| **Gestionnaire** | AAPEI d'Annecy et ses environs (Association familiale) |
| **Equipe de direction** | Directeur S.LELIZOUR<br>Directrice adjointe I.DELAGE<br>Chef des services : C.CROS / Pole enfance et H. DELACOUR / Adolescents, jeunes adultes |
| **Agrément** | Agrément global 155 places IME/SESSAD |
| **Mode de tarification** | Le financement de l'Agence Régional de Santé (ARS). La structure assure sa mission 210 jours par an. |

| | |
|---|---|
| | **FICHE DE PRESENTATION SYNTHETIQUE IME** |
| **Coordonnées** | • 8 rue Louis Bréguet - Seynod, 74600 Annecy<br>• imeannecy@aapei-epanou.org<br>• 04 50 69 17 30 |
| **Autorisation / N° d'exploitation** | • Dernière autorisation03/01/2017<br>• Numéro de FINESS : 740781075<br>• Un premier externat a été ouvert en 1958. L'IME dispose depuis 1973 d'un agrément spécifique. |
| **Nature d'activité** | Les Instituts Médico-Éducatifs, désignés aussi par le sigle **IME**, sont des établissements qui accueillent les enfants et adolescents atteints de handicap mental, ou présentant une déficience intellectuelle liée à des troubles de la personnalité, de la communication ou des troubles moteurs ou sensoriels.<br><br>L'IME fonctionne en internat, semi-internat, externat. Particularités :<br>• Un internat de semaine : 25 places<br>• Un internat de répit : 12 places<br><br>Il propose aux élèves orientés par la MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées) des accompagnements éducatifs, thérapeutiques et pédagogiques organisés dans le cadre d'un Projet Individualisé d'Accompagnement.<br><br>Le projet pédagogique s'appuie sur des unités d'enseignement en interne ou externalisées favorisant l'inclusion, en collaboration avec plusieurs établissements scolaires : École des Muraillons à Seynod, J. Béard à Rumilly, Collège « Le Semnoz » à Seynod et Collège de Poisy). |
| **Etablissement de rattachement** | Complexe DAME |
| **Gestionnaire** | AAPEI d'Annecy et ses environs (Association familiale) |
| **Equipe de direction** | Directeur S.LELIZOUR<br>Directrice adjointe I.DELAGE<br>Chef des services : C.CROS / Pole enfance et H. DELACOUR / Adolescents, jeunes adultes |
| **Agrément** | Agrément global 155 places IME/SESSAD |
| **Mode de tarification** | Le financement dépend de l'ARS et du Conseil Départemental pour les personnes sous amendements Creton. |

## Organigramme

# ORGANIGRAMME COMPLEXE ENFANTS en Dispositif d'Accompagnement Médico-Educatif

**DIRECTION**
Directrice de Complexe 1 ETP – *Sylvie LELIZOUR*
Directrice Adjointe 1 ETP – *Isabelle DELAGE*

**CADRES INTERMEDIAIRES**

| Responsable AEJE<br>Pôle Petite Enfance 0/6 ans<br>ETP 0,50<br>*Elise MILLET* | Cheffe de service<br>Pôle Enfants 6/13 ans<br>1 ETP<br>*Capucine CROS* | Cheffe de service<br>Pôle Adolescents / Jeunes adultes<br>1 ETP<br>*Hélène DELACOUR* |
|---|---|---|

| Équipe AEJE Galipettes | Équipe SESSAD | Équipe pédagogique | Équipe Éducative | Équipe Internats | Équipe rééducative | Équipe médicale | Équipe Psycho | Equipe administrative | Equipe logistique |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Infirmière puéricultrice :<br>*Elise Millet*<br><br>Auxiliaire de puériculture<br>*Guillet Dominique*<br>*Elodie Skandera*<br><br>Auxiliaire petite enfance<br>*Coraline Chemin*<br><br>Médecin pédiatre<br>*Dr Signoret* | Psychologue :<br>*Sophie Veyret*<br><br>Neuro psychologue :<br>*Isabelle Romanel*<br><br>Educateurs :<br>*Lionel Delagrainge*<br>*Lydie Derieux*<br>*Véronique Fayolle*<br>*Pascale Roche*<br>*Christine Girard*<br><br>Psychomotricienne :<br>*Chloé Pinatelle*<br>*Annick Rocher*<br>*Séverine Kauffmann*<br><br>Orthophoniste<br>*Françoise Servant* | UEE Collège<br>*Bénédicte Didot*<br>*Stéphane Janvier*<br>*Nathalie Barbier*<br><br>UEE Rumilly<br>Ateliers Classe<br>*Emilie Abidi*<br>*Hervé De Sousa, Audrey Legeay*<br><br>UEE Muraillons<br>*Julie Defaix*<br>*Stéphanie Benoist*<br>*Laurence Blondel*<br><br>UEEA Pringy<br>*Timothé Vulliet*<br>*Nathalie Thevenon*<br>*Angélique Emonet*<br><br>UEI<br>*Amandine Bouvier*<br>*Morgane Gesnouin* | Groupes Parcours professionnel<br>Groupe Orientation : *Magali Guillermin*<br>Groupe Habilités Socio-pro : *Emmanuelle Pluchon, Enola Emonet*<br>Atelier Services A la Personne SAP : *Pauline Cantel*<br>Atelier Vert : *Damien Gabriac*<br>Atelier industrie : *Julien Lara*<br>Pole de transition : *David Millet*<br><br>Groupes Parcours résidentiel<br>Groupe B : *Miléna Dupont, Murielle Duret, Carla Lafficial, Lucie Rocci*<br>Groupe A : *Sarah Belhadi, Nadia Pelissier*<br>Groupe C : *Marlène Ciron, Jamel Seddiki*<br><br>Groupes parcours inclusif<br>Petits Pas : *Marie Michel*<br>Koalas : *Nicole Leroy, Laurence Blondel, Aurélie Caravaglio*<br>Zebulons : *Camille Coge, Sophie Viviand (avec mission de coordination groupes 6/12 ans), Audrey Legeay*<br>Supers : *Stéphane Janvier, Chrislain Lavialette*<br><br>Récré sports et loisirs<br>Éducateur sportif : *Jérémy Seznec, Nina Philibert*<br>Moniteurs d'animation : *Vanessa Rellet* | Belle Echappée<br>Veilleur : *F Coste*<br>Coordo : Bruno Maladre,<br>Educateurs : *Maryse Perrissin-Fabert, Lucie Rocci*<br><br>Lafon<br>Veilleur : *Nathalie Fruger, Laplace Caroline*<br><br>Lafon RC<br>Coordo : *Hervé De Sousa*<br>Educateurs : *Lesage Alicia, Michelle Pierreuse*<br><br>Lafon 1er<br>Coordo : *Léa Saviaz*<br>Educateur : *Isabelle Nycollin, Nadia Pelissier* | Kinésithérapeute<br>*Delphine Déronzier*<br><br>Orthophonistes<br>*Angélique Rosaz*<br>*Amandine Guirlet*<br>*Aurélie Peltier*<br>*Bronnec*<br>*X*<br><br>Psychomotricienne<br>*Annick Rocher*<br>Coordo sensoriel<br>*Céline Amblard*<br><br>Ergothérapeute<br>*Laetitia Vincent* | Infirmière – Coordo parcours de soins<br>*Cassandre Coulon*<br><br>Médecin Pédiatre<br>*Dr Signoret*<br><br>Médecin Généraliste<br>*Dr Legrand*<br><br>Médecin psychiatre<br>*X* | Neuro-psychologues<br><br>*Baptiste Blettery*<br>*Julia De Bari*<br>*Ludivine Margerit* | Assistante sociale :<br>*Florence Peltier*<br><br>Assistante de Direction :<br>*Sylvia Ennasseri*<br><br>Secrétaire :<br>*Laurence Chevalier* | Agent technique et d'entretien<br>*Patrick Fontaine*<br><br>Agents de transport<br>*William Brossard*<br>*Alain Clavel*<br>*Franck Monard*<br>*Serge Alexandre*<br>*Patrick Boguet*<br>*Nicolas Paumier*<br><br>Maitre de Maison<br>*Simon Chatelain*<br><br>Agent de service intérieur<br>*Amira Ajjic*<br>*Cirdha Digeche*<br>*Evelyne Fouchard*<br>*Najat Laasri* |

Dir/SL/122021

Les fiches actions

# FICHE ACTION

## • Orientation n°1 : Accompagner l'évolution de Galipettes

**Thématique RSO concernée :**
**Gouvernance**
**Qualité de l'accompagnement**
**Relation et condition de travail**

**FINALITÉ** : ***Mettre en conformité le lieu d'accueil et le projet Galipettes***

Objectifs :

- Ajuster l'organisation et le fonctionnement au regard de la mise aux normes du multi-accueil et des nouvelles modalités d'accompagnements des handicaps
- Garantir un fonctionnement cohérent et porteur de sens

**PROFESSIONNELS CONCERNES**

- Équipe de cadre
- Équipe Galipettes
- Équipe DAME

**PARTENAIRES**

- PMI
- CAF
- APAJH
- CAMPS

**RESULTATS ATTENDUS**

- Accompagnement du dépistage précoce : développer les collaborations avec le Camps et accompagner le parcours PCO (plateforme de coordination et d'orientation portée par APAJH)
- Réalisation du déménagement et aménagement dans les nouveaux locaux
- Réalisation d'une étude de faisabilité du développement d'une équipe mobile
- Construire des articulations pour que Galipettes soit reconnue comme pôle ressource : favorisant l'accès à l'école ou établissement médico-social

**PERSPECTIVES / ETAPES**

| | |
|---|---|
| Année N | • Réalisation de travaux : aménagement intérieur lien avec la PMI/CAF<br>• Déménagement et aménagement dans les locaux du SESSAD<br>• Étude des travaux sur le bâtiment de l'IME permettant de rapatrier le SESSAD : volonté de la direction<br>• Associer plus systématiquement les professionnels de Galipettes à des réunions pour monter en compétence handicap : réunion générale, analyse fonctionnelle, formation…<br>• Activer Imago DU |
| Année N + 1 | • Poursuivre les aménagements nécessaires<br>• Renforcer le recours au plateau technique de l'IME : salle Snozelen, salle polyvalente, les compétences humaines…<br>• Développer Imago DU |
| Année N + 2<br><br>Année N+3 | • Rédaction de l'étude de la faisabilité pour la mise en place d'une équipe mobile petite enfance : formalisation d'une note d'intention et interpellation les autorités de tutelles (CAF/PMI/ARS)<br><br>• Systématiser les pratiques adaptées accompagnements handicap : réalisation des plans de soins, coopération avec les professionnels, guidance familiale : réactualiser le projet pédagogique de Galipettes |
| Année N + 4 | • Réalisation un kit handicap d'accompagnement handicap petite enfance par Galipettes pour les parents |

**INDICATEURS ET CRITERES D'EVALUATION**

- Réalisation d'aménagement et travaux
- Rédaction du projet pédagogique
- Rédaction d'une étude de faisabilité
- Formalisation d'un kit d'accompagnement handicap petite enfance par Galipettes

# FICHE ACTION

## • Orientation n°2 : Construire des coopérations et un management responsable

**Thématique RSO concernée :**
**Gouvernance**
**Qualité de l'accompagnement**
**Relation et condition de travail**

**FINALITÉ** : ***Considérer que chaque membre de l'organisation joue un rôle pour l'ensemble au sein du complexe Enfants***

**Objectifs :**

- Favoriser l'agilité
- Encourager la transversalité
- Promouvoir les piliers : faire-équipe, responsabilité et compétence

| PROFESSIONNELS CONCERNES | RESULTATS ATTENDUS |
|---|---|
| • Équipe de cadre<br>• Professionnel du complexe<br><br>**PARTENAIRES**<br><br>• Coach facilitatrice Nadine Roisin<br>• Intervenants en analyse de la pratique<br>• Service RH | • Un climat social constructif<br>• Des collaborations fluides au service de l'intérêt de l'enfant ou du jeune majeur<br>• Un équilibre dans les pratiques professionnelles entre autonomie et transparence : Prise d'initiative concertée, Reporting (communication, performance de l'équipe vis-à-vis des objectifs partagés)<br>• Une promotion d'une traçabilité rigoureuse au service de l'évaluation, de l'ajustement des accompagnements et du bien vivre au travail |

## PERSPECTIVES / ETAPES

| | |
|---|---|
| Année N | • Consolider le dialogue entre les professionnels pour dépasser les tensions ou incompréhensions : diagnostic RH Amandine Tharan/ équipe de direction/salarié<br>• Intervention d'une réflexion globale sur la place de chacun et la dynamique collective : Nadine Roisin. 3 niveaux d'actions : équipe de terrain/ équipe de cadre/ équipe de direction<br>• Introduire la notion de coaching en complément de l'analyse des pratiques<br>• Développer Imago, construire un dossier de l'usager complet |
| Année N + 1 | • Enrichir l'équipe de cadre intermédiaire<br>• Mener une réflexion sur le projet de soin, le projet éducatif en complémentarité des projets d'enseignement, et professionnel<br>• Intégrer le bilan de Nadine Roisin dans le suivi du plan global<br>• Engager un plan d'actions favorisant les modalités collaborativees |
| Année N + 2 | • Remettre du sens entre les évolutions politiques et les pratiques de terrain : courroie de transmission via les cadres (journée de rentrée, réunions des directions, réunions d'équipes) et les réunions thématiques (méthode participative)<br>• Questions les valeurs et le sens des métiers<br>• Prendre en compte la pénibilité professionnelle et proposer des actions bien-être sur le terrain en concertation avec les salariés. Idées : massage… |
| Année N + 3<br><br>Année N + 4 | |

**3- INDICATEURS ET CRITERES D'EVALUATION**

- Diagnostic RH
- Bilan et fiches actions issues du travail avec Nadine Roisin
- Rédaction du projet éducatif
- Réalisation de 6 séances de coaching et d'analyse de la pratique
- 2 actions bien-être par an et penser la pérennité

# FICHE ACTION

| • Orientation n°3 du PAG : | Garantir le suivi et la structuration du DAME |
|---|---|
| **Thématique RSO concernée :**<br>**Qualité de l'accompagnement**<br>**Gouvernance**<br>**Relation et condition de travail**<br> | **FINALITÉ** : ***Améliorer l'accompagnement des jeunes et jeunes adultes dans le respect de leurs parcours de vie***<br><br>**Objectifs** :<br>• Consolider et améliorer l'organisation du DAME<br>• Clarifier les attendus autour de la coordination |

| **PROFESSIONNELS CONCERNES** | **RESULTATS ATTENDUS** |
|---|---|
| • Équipe de cadre<br>• Équipe éducative<br>• Secrétaire | • Une fluidité d'organisation au sein du DAME de l'admission à la sortie, grâce à une meilleure interconnaissance et précision des processus<br><br>• Asseoir un fonctionnement commun au sein du DAME et professionnaliser les outils d'évaluation |

| **PERSPECTIVES / ETAPES** | |
|---|---|
| Année N | • Accompagner le décloisonnement IME/SESSAD/Galipettes : invitation aux réunions de régulation selon les besoins des jeunes.<br>• Asseoir les changements engendrés par la mise en place du DAME : appropriation des outils, fonctionnement des réunions<br>• Obtenir une autorisation unique<br>• Promouvoir le dispositif DAME auprès des partenaires et commanditaires : faire valider en MDPH<br>• Clarifier et formaliser des fiches de missions sur la coordination au sein du DIME, PP commun |
| Année N + 1 | • Dupliquer des actions de formation commune et généraliser le fonctionnement<br>• Valoriser la compétence professionnelle, en fonction des besoins : faire une cartographie des compétences spécifiques des professionnels pour systématiser la mutualisation<br>• Ajuster les processus d'accompagnement : entrée, parcours, sortie<br>• Proposer un événement par an au sein du DAME : référente Capucine |
| Année N + 2 | • Construire des outils d'évaluation et outils communs, pour favoriser une culture commune<br>• Travailler avec la MDPH pour qu'il puisse orienter les jeunes sur le dispositif DAME, en déclinant les besoins spécifiques. Le dispositif DAME assurera la déclinaison des prestations associés. |
| Année N + 3<br><br>Année N + 4 | |

**INDICATEURS ET CRITERES D'EVALUATION**

NB d'outils communs, Réactualisation des processus d'entrée et de sortie
NB de personnes accompagnées dans le cadre du DAME
Analyse commune lors du PP, Fiche de mission réactualisé des coordinateur, 1 évènement convivial par an

# FICHE ACTION

| • Orientation n°4 du PAG : Promouvoir l'Autodétermination | |
|---|---|
| **Thématique RSO concernée :** **Qualité de l'accompagnement Ethique** | **FINALITÉ** : ***Favoriser la pouvoir d'agir et la connaissance de soi*** <br><br> **Objectif** : <br><br> • Pouvoir permettre à des enfants d'être acteur de son projet de vie et expérimenter les options possibles |
| **PROFESSIONNELS CONCERNES** | **RESULTATS ATTENDUS** |
| • Équipe de cadre <br> • Équipe éducative <br> • Secrétaire <br><br> **PARTENAIRES** <br><br> Les familles <br> Professionnels libéraux <br> Associatif | • Renforcer la place des bénéficiaires et leur pouvoir d'agir <br><br> • Évaluer les possibilités de pair-aidance au sein du service puis les modéliser <br><br> • Favoriser chez le bénéficiaire une meilleure connaissance et affirmation de soi |

| PERSPECTIVES / ETAPES | |
|---|---|
| Année N | • Benchmarking : Analyse de l'existant, Etat des lieux de ce qui se fait ailleurs : Identification des bonnes pratiques <br> • Développer des projets visant à développer l'estime de soi des enfants et jeunes majeurs (ex: intervention socio esthéticienne) |
| Année N + 1 | • Création d'outils/ actions qui favorisent l'expression de la parole et l'autodétermination : expérimenter la grille Laridi par les éducateurs en concertation avec les psychologues, idées : groupe de parole, café/débat/actualité, mise en scène filmée (je vais acheter ma place de cinéma), mise en place d'une chaîne You tube. <br><br> • Repenser l'organisation du CVS pour formaliser un groupe d'expression et un dispositif de recueil des avis des bénéficiaires plus dynamique |
| Année N + 2 | • Evaluation des capacités d'autodétermination grâce à des outils objectivables <br> • Développer des supports numériques pour favoriser l'expression adaptée et la compréhension de l'environnement : Auticiel, montre connectée… |
| Année N + 3 et Année N + 4 | • Rendre les bénéficiaires du complexe Enfants acteurs sur des actions qui les concerne directement : favoriser l'autoreprésentation <br> • Systématisation dans la réflexion et l'utilisation des outils numériques dans l'accompagnement |

**INDICATEURS ET CRITERES D'EVALUATION**

Appropriation par les bénéficiaires des outils élaborés : NB d'outil Utilisation des stratégies de communication et d'habilités sociale : analyse des PP

Mise en œuvre de pair-aidance « patients-expert » Analyse des projets de pairs-aidance

Expérimenter 1 projet par an pour l'estime de soi

# FICHE ACTION

| • Orientation n°5 du PAG : | Renforcer le Projet de soin DAME |
|---|---|
| **Thématique RSO concernée :**<br>**Qualité de l'accompagnement**<br>**Gouvernance**<br>**Relations et conditions de travail**<br> 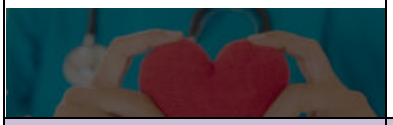 | **FINALITÉ** ***: Repositionner le soin comme une dimension fondamentale dans l'accompagnement des jeunes***<br><br>**Objectifs** :<br>● Systématiser la clarification des diagnostics pendant la première année d'accompagnement pour adapter l'offre de soin<br>● Garantir un accompagnement soin pour tous y compris les jeunes sous amendements Creton. |
| **PROFESSIONNELS CONCERNES** | **RESULTATS ATTENDUS** |
| ● Équipe de cadre<br>● Équipe éducative<br>● Secrétaire | ● Favoriser une structuration du projet soin en concertation avec les parties prenantes<br>● Développer et enrichir le partenariat médical<br>● Favoriser l'alliance thérapeutique avec les parents : compréhension, continuité… |

| **PERSPECTIVES / ETAPES** | |
|---|---|
| Année N | ● Réaliser le protocole, suivi et accompagnement de gestion de la douleur (bilan, accompagnement, habituation)<br>● Repositionner et redimensionner le poste d'infirmière : via la création d'une fiche de poste avec un passage à 1 ETP<br>● **Redimensionner la réunion paramédicale : objectif et fonctionnement en élargissant la participation au SESSAD + présence cadre direction**<br>● Développer la préhension du logiciel IMAGO (dossier médical) / systématiser les transmissions |
| Année N + 1 | ● Organiser la coordination des soins (interne et externe) à travers l'outil du projet personnalisé : évaluation de besoins, objectifs, prestations (outils de suivi protocole individualisé) (infirmière, médecin, paraméd, éducateurs et cadre)<br>● Finaliser l'externalisation de la préparation du médicament : partenariat avec la pharmacie Drouet (revisiter le circuit du médicament)<br>● Promouvoir le guide sensoriel, le tutots en ligne et le guide comportement problème<br>● Développer le recours au structures extérieures : convention spécifique individualisée, lien de collaboration plus large pour l'aide au diagnostic et favoriser l'accès au soin |
| Année N + 2 | • Renforcer l'éducation et l'alliance thérapeutique : pouvoir former des aidants/familles pour une généralisation des outils, méthodes, protocoles (via des 3-4 séances par an de sensibilisations pour les familles : c'est quoi la déficience ? c'est quoi la structuration ? C'est quoi la Ritaline ?) : infirmière et psychologue<br>• Présenter des dispositifs existants aux familles : CESA, handiconsult, épicentre, CRTLA<br>• Généraliser la mise en place et le suivi des protocoles individualisés : médecin et infirmière |
| Année N + 3<br>Année N + 4 | • Systématiser les liens avec les médecins généralistes : une rencontre/sensibilisation handicap par an (type conférence/déjeuner). Promouvoir des actions en direction des médecins. |

**INDICATEURS ET CRITERES D'EVALUATION**

Fiche de poste IDE et médecin, Réalisation de protocoles douleur
Protocole individualisé pour l'ensemble des jeunes
Réunion paramédicale élargie : nouveau fonctionnement
Rencontres familles et réalisation de séances thématiques : 3-4 par an
Réalisation de 5 présentations de dispositifs au sein du DAME : une par an
Réalisation d'une rencontres conférence médecins généralistes en 2024

# FICHE ACTION

| Orientation n°6 du PAG : | Développer l'apprentissage professionnel- qualifiant |
|---|---|

**Thématique RSO concernée :**
**Qualité de l'accompagnement**
**Partenariat et communauté local**

**FINALITÉ** ***: Favoriser des parcours inclusifs et personnalisés***

**Objectifs**

- Accompagner dans la poursuite d'enseignement les jeunes vers un parcours de professionnels qualifiants
- Renforcer l'autodétermination des jeunes quant à leur parcours professionnel
-

**PROFESSIONNELS CONCERNES**

- Équipe de cadre
- Équipe éducative
- Secrétaire

**PARTENAIRES**

ISETA, CENTRES DE FORMATION MFR
EDUCATION NATIONALE
ESMS, GALIPETTES, EPHAD
ESAT DU TERRITOIRE
RESTAURATEURS, PROFESSIONNELS

**RESULTATS ATTENDUS**

- Faire en sorte d'accompagner les jeunes qui le souhaitent jusqu'au CFG : certificat de formation générale
- Garantir un accompagnement scolaire plus ambitieux sur la préparation vers l'apprentissage professionnel : enjeu autour du parcours collège
- Valoriser les compétences des jeunes autour du professionnel : informatique, technique, savoirs-être
- Renforcer l'orientation en élargissant les choix et les perspectives

**PERSPECTIVES / ETAPES**

| | |
|---|---|
| Année N | • Permettre l'inclusion en centre de formation dans le pôle service à la personne : en septembre 2 jeunes vont en inclusion BEP Iseta sur les séances modules mise en situation professionnelle<br>• Renforcer l'évaluation des compétences : création d'outil de suivi personnalisé (via le pôle de transition+ chef des services+ Cathy Jacquet) |
| Année N + 1 | • Développer l'offre de parcours professionnels et le mettre en lien avec le désir des jeunes : vers des métiers de services (MFR de la Balme) ou artistiques (Auditorium)<br>• S'appuyer sur le champ des possibles au sein de l'Epanou pour expérimenter les apprentissages avec mise en situation dans les établissements : développer le service EDL, poste Galipettes agent de service (lien avec le projet pour une politique handicap engageante)<br>• Organiser des temps de sensibilisation avec la coordinatrice d'inclusion professionnelle pour les salariés pour le pôle professionnalisation sur l'inclusion professionnelle |
| Année N + 2 | • Développer l'offre d'immersion et de stage en créant un pôle de partenaires : ESAT du territoire, entreprises, artisans<br>• Mutualiser des liens SESSAD/IME autour de la préparation à l'orientation : apport d'expérience possible à programmer dans une réunion thématique |
| Année N + 3<br><br>Année N + 4 | • Initier un partenariat de plus grande envergure avec Iseta pour la formation professionnelle : dans une logique de projet de formation différenciée (contenu adapté) : idée à creuser autour d'un projet européen |

**INDICATEURS ET CRITERES D'EVALUATION**

Réaliser 2 validations de diplômes BEP/CAP
Existence d'outil personnalisé employabilité : grille d'évaluation et de suivi (enjeu qualitatif)
Nombre de stage, d'immersion : se garantir que chaque jeune bénéficie d'au moins une mise en situation professionnelle par an
CR de réunion avec la coordinatrice d'inclusion professionnelle

# FICHE ACTION

| • Orientation n°7 du PAG : | Formaliser les engagements environnementaux |
|---|---|
| **Thématique RSO concernée :**<br>**Qualité de l'accompagnement**<br> <br>**Gouvernance**<br>**Relation et condition de travail** | **FINALITÉ** ***: Améliorer l'impact environnemental du complexe enfants***<br><br>**Objectif** :<br><br>● Favoriser une meilleure sensibilisation des jeunes accompagnés et des salariés en développant des projets responsables |
| **PROFESSIONNELS CONCERNES** | **RESULTATS ATTENDUS** |
| ● Équipe de cadre<br>● Équipe éducative | ● Déploiement d'une conscience écologique chez les jeunes et les salariés<br>● Acquisition de compétence dans le tri et compostage des déchets<br>● Mise en place de projets engagés sur le plan de la RSO<br>● Réalisation de travaux pour une réduire l'impact écologique des bâtiments<br>● Une offre de la mobilité plus large et engagée grâce à l'agence d'éco-mobilité |
| **PERSPECTIVES/ ETAPES** | |

| | |
|---|---|
| Année N | • Participation (des groupes avec orientation en foyer de vie ou en FAM) au projet de l'Art Recyclerie dès septembre 2021<br>• Optimiser une collaboration avec l'ESAT autour de la gestion du tri de papier : référent pôle professionnel<br>• Installation d'un compostage de plus grande ampleur et mise en place de formations pour les jeunes (tri et compostage) en lien avec les ateliers espaces verts |
| Année N + 1 | • Agrandissement du potager : revisiter le projet pour favoriser plus d'utilisation sur les internats<br>• Réalisation d'une étude CEE : certificat d'économie d'énergie pour améliorer l'isolation du bâtiment |
| Année N + 2 | • Réalisation du plan de mobilité via l'agence d'écomobilité<br>• Inclure comme axe éducatif et scolaire l'autonomie dans les transports en communs : habilités sociales, moyens humains…<br>• Introduire l'éducation au respect de l'environnement pour tous : un point systématique en CVS, groupe de parole. Promouvoir 1 action par an émanant des enfants. |
| Année N + 3 | • Expérimentation d'un poulailler en collaboration avec les foyers du Parmelan pour pallier au temps de fermeture |
| Année N + 4 | • Engager une réflexion pour construire une dynamique collective de site autour du jardin thérapeutique avec le Parmelan ou de faire évoluer le potager du complexe vers des passerelles intergénérationnelles avec le volet sensoriel.<br>• Confirmer la politique de mobilité : promotion des déplacements urbains. Achat/location de Vélo et de trottinette électrique. Action de sécurité routière, sensibilisation. Porter une politique de déplacement à pied. mobilité pédestre. Confirmer le déplacement comme une opportunité éducative |
| **INDICATEURS ET CRITERES D'EVALUATION** | |
| 1 de projets engagés RSO par an<br>CR CVS<br>NB de personnes ayant suivis une formation tri ou compostage<br>Existence d'un potager et d'un poulailler<br>NB de vélos utilisés, augmentation du recours au transport en commun (10% par an),<br>Réalisation des travaux CEE | |

## Glossaire des acronymes

| | |
|---|---|
| AEJE | Accueil et Éveil de Jeunes Enfants |
| ANESM | Agence Nationale de l'Évaluation et de la qualité des établissements et Services sociaux et Médico-sociaux |
| ARA | Auvergne Rhône Alpes |
| ARS | Agence Régionale de Santé |
| ASE | Aide Sociale à l'Enfance |
| BEP | Brevet d'Études Professionnelles |
| CAF | Caisse d'Allocations Familiales |
| CAMSP | Centre d'Action Médico-Social Précoce |
| CAP | Certificat d'Aptitude Professionnelle |
| CEE | Communauté Économique Européenne |
| CESA | Centre d'Évaluation Savoyard de l'Autisme |
| CRA | Centre de Ressources Autisme |
| CPOM | Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens |
| CFG | Certification de Formation Générale |
| CRTLA | Centre de Référence des Troubles du Langage et des Apprentissages |
| CVS | Conseil de la Vie Sociale |
| DAME | Dispositif d'Accompagnement Médico-Éducatif |
| DSDEN | Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale |
| DYS | Regroupe tous les troubles cognitifs spécifiques et troubles des apprentissages |
| EN | Éducation Nationale |
| ESAT | Établissement et service d'Aide par le Travail |
| ESMS | Établissement Social et Médico-Social |
| FINESS | FIchier National des Établissements Sanitaires et Sociaux |
| HAS | Haute Autorité de Santé |
| IGAS | Inspection Générale des Affaires Sociales |
| IMAGO DU | Dossier Unique Informatisé de l'Usager |
| IME | Institut Médico Éducatif |
| ISETA | Institut des Sciences de l'Environnement et des Territoires d'Annecy |
| ISO | Organisation internationale de normalisation |
| ITEP | Institut Thérapeutique Éducatif et Pédagogique |
| MDPH | Maison Départemental pour les Personnes Handicapées |
| MFR | Maison Familiale Rurale |
| PCO | Plateformes de Coordination et d'Orientation |
| PDA | Préparation des Doses à Administrer |
| PMI | Protection Maternelle et Infantile |
| OVA | Association France Autisme |
| OVE | Œuvre des Villages d'Enfants (Fondation) |
| RAPT | Réponse Accompagnée Pour Tous |
| RBPP | Recommandations de Bonnes Pratiques Professionnelles |
| RSO | Responsabilité Sociétale des Organisations |
| SERAFIN PH | Services et Établissements Réforme pour une Adéquation des Financements aux parcours des Personnes Handicapées. |
| SESSAD | Service d'Éducation Spéciale et de Soins à Domicile |
| SEGPA | Sections d'Enseignement Général et Professionnel Adapté |
| TSA | Troubles du Spectre Autistique |
| UEEA | Unité d'Enseignement Externalisé pour Autistes |
| UEE | Unité d'Enseignement Externalisé |
| UEI | Unité d'Enseignement Internalisé |